



Manuel ECOLOC, tome 1

ÉVALUATION ET PROSPECTIVE
DE L'ÉCONOMIE LOCALE

**Organisation de l'équipe
et termes de référence**

∞ Document technique n° 1.2 ∞

Laurent Bossard
François-Paul Yatta

SAH/D(2001)513
Février 2001

TABLE DES MATIÈRES

REMARQUES LIMINAIRES IMPORTANTES.....	3
I. ORIENTATION GÉNÉRALE DU TRAVAIL DE L'ÉQUIPE.....	4
1.1. <i>Principes généraux et objectifs de l'étude</i>	4
1.1.1. Rappel des objectifs généraux	4
1.1.2. L'étude de cas doit apporter des éléments permettant d'affiner l'approche "macro" de l'économie locale	4
1.1.3. Concilier analyse sur la longue durée et analyse conjoncturelle.....	5
1.1.4. Centrer l'étude de cas autour du complexe "population*occupation de l'espace*économie*changement social et institutionnel"	6
1.1.5. Analyser le rôle de la ville comme base économique et pôle de structuration de l'économie locale	6
1.1.6. Identifier les "pilotes" de l'économie locale ? Commande locale et globalisation	6
1.1.7. Faire le point sur les divers modes de financement de la croissance urbaine et de la gestion urbaine	7
1.1.8. Apporter aux décideurs locaux des éléments pertinents exploitables à leur niveau	7
1.2. <i>Quelques thèmes susceptibles d'être abordés dans l'étude</i>	8
1.2.1. Peuplement : rappel historique, tendances récentes et perspectives à long terme	8
1.2.2. Géopolitique, environnement, occupation de l'espace et aménagement du territoire.....	8
1.2.3. L'économie agricole et rurale et le complexe primaire : évolutions structurelles et conséquences	9
1.2.4. Description des relations entre la ville et son hinterland	9
1.2.5. L'économie urbaine et l'insertion de la zone d'étude dans l'économie nationale et régionale	10
1.2.6. L'accumulation de capital public urbain et régional	11
1.2.7. Les institutions régionales et locales et leur action sur le développement économique	11
1.2.8. Les crises et les dynamiques démo-économiques régionales	12
1.2.9. Quelles visions à long terme pour la zone d'étude et la ville ?.....	12
II. ORGANISATION DE L'ÉQUIPE ET MÉTHODE DE TRAVAIL.....	12
2.1. <i>L'équipe</i>	12
2.2. <i>Méthode de travail et planning</i>	13
2.3. <i>Le suivi de l'étude par un comité local ad hoc</i>	15
2.4. <i>Produits attendus</i>	15
III. TERMES DE RÉFÉRENCE	16
3.1. <i>Le facilitateur</i>	16
3.2. <i>Le chef de projet</i>	17
3.3. <i>Le statisticien-économiste</i>	17
3.4. <i>Le spécialiste en analyse spatiale</i>	20
3.5. <i>Le sociologue</i>	22
3.6. <i>Les consultants thématiques : exemple de l'étude de Saint-Louis du Sénégal</i>	23
3.6.1. Peuplement, occupation de l'espace et aménagement du territoire	24
3.6.2. Complexe primaire, agriculture, élevage et développement rural	25
3.6.3. Entreprises du secteur moderne non agricole	28
3.6.4. Les micro, petites et moyennes entreprises non agricoles	29
3.6.5. Dynamiques ville-milieu rural	31
3.6.6. Gestion de la ville et des communes urbaines incluses dans la zone d'étude.....	33
3.6.7. Gestion des communautés rurales.....	35
3.6.8. Évaluation du stock de capital public	37

REMARQUES LIMINAIRES IMPORTANTES

Concevoir des termes de référence adaptés au site à étudier en favorisant autant que possible l'expertise locale.

Ce document n'entend pas présenter des termes de référence stéréotypés applicables à toute étude ECOLOC. Les éléments ci-après constituent un cadre de référence que les promoteurs d'une étude pourront utiliser pour rédiger des termes de référence adaptés aux spécificités du site à étudier.

Plusieurs remarques liminaires sur la constitution de l'équipe :

- ✓ **Le volume de consultation décrit plus bas résulte d'une moyenne** calculée sur la base des expériences des études ECOLOC déjà réalisées.
- ✓ **L'étude « moyenne » servant ici de référence porte sur une ville de niveau 2 de la hiérarchie urbaine nationale, de par sa taille - de l'ordre de 100 à 200 000 habitants - et de son hinterland.** Le territoire concerné par ce type d'étude comprend la ville centre et sa zone d'influence proche (dans un rayon d'une centaine de km), assimilées à une ou plusieurs entités administratives (département, cercle). Les capitales nationales sont a priori exclues du programme ECOLOC, sauf adaptation méthodologique et mise en œuvre de moyens beaucoup plus importants. Moyennant une méthodologie allégée, les villes moyennes, dont la population est de l'ordre de 50 000 habitants, peuvent aussi être intégrées au programme, dans la mesure où elles ont aussi vocation à jouer le rôle de capitales de districts ou de petites régions.
- ✓ **Il est souhaitable (nécessaire) qu'une partie des membres de l'équipe réside dans le site étudié ou y ait des attaches familiales ou professionnelles.** Cet ancrage local de l'équipe confère une plus grande efficacité à la recherche d'information, à l'organisation des enquêtes et interviews, aux rapports entre l'équipe et les autorités locales. Il se révèle également précieux pour préparer la phase « post-étude » de restitution et de débat.

Donner à chaque expert une vision complète de la démarche.

Une étude ECOLOC repose sur l'inter-disciplinarité. L'une des façons de favoriser la fertilisation du travail de chaque membre de l'équipe par le travail des autres membres, consiste à donner dans les termes de référence de chacun une vision d'ensemble de la méthode.

Avant de décrire les tâches spécifiques à chacun des intervenants (chapitre III), le présent document présente les orientations générales de l'étude (chapitre I) et l'organisation de l'équipe et de la méthode de travail (chapitre II).

Il est nécessaire que chaque consultant ait accès à ces informations ; c'est pourquoi il est fortement recommandé de les intégrer aux termes de référence personnels de chacun d'entre eux.

I. ORIENTATION GÉNÉRALE DU TRAVAIL DE L'ÉQUIPE

1.1. Principes généraux et objectifs de l'étude

1.1.1. Rappel des objectifs généraux

L'étude ECOLOC n'est pas une fin en soi. Elle constitue la première phase d'un processus tourné vers la prise de décision. Son objectif est de fournir des informations immédiatement utiles aux acteurs locaux qui sont appelés à agir dans un contexte de plus en plus complexe. Plus que la situation et des données sur l'économie locale, indispensables, ce qui importe est de dégager les mécanismes et les logiques du fonctionnement de l'économie locale et de mettre en lumière les conditions de promotion/animation de la vie économique locale. L'étude doit apporter des éléments de réponse à des questions telles que : sur quelles bases les élus et les entrepreneurs locaux pourraient-ils ou devraient-ils négocier une stratégie commune afin de relancer l'économie locale ? Dans quels domaines, sous quelles formes et sous quelles conditions la collectivité locale peut-elle et doit-elle jouer un rôle spécifique pour assurer un environnement porteur aux investisseurs locaux, et attractif pour les investisseurs extérieurs ?

Adopter, à cette fin, une "**approche ECOLOC**" implique de garder à l'esprit quelques principes importants, qui font partie intégrante du cadre conceptuel :

- Une "économie locale" est à la fois urbaine et rurale, sa compréhension exige de porter une égale attention au développement de l'hinterland (productions agro-pastorales et organisation des échanges) et au développement urbain (activités et équipement), de même que sa relance requiert une cohérence entre actions en milieu urbain et actions dans l'hinterland rural et semi-rural ;
- Apprécier l'importance relative des enjeux du développement local requiert de les situer dans une analyse rétrospective et prospective, dans une évolution de long terme de l'économie locale, de nature à permettre de distinguer entre les évolutions structurelles et les événements conjoncturels ;
- Une saine stratégie doit porter autant sur les moyens que sur les objectifs et le plus important est d'identifier les leviers sur lesquels les acteurs locaux - à commencer par la collectivité urbaine locale - peuvent réellement agir, en opposition au comportement d'assisté et autres attitudes incantatoires.

L'étude opérationnelle d'une économie locale, dans l'esprit ECOLOC, n'est donc pas limitée à un exercice d'analyse ou de comptabilité économique : elle doit prendre en compte les dimensions spatiales, temporelles et sociales du développement.

1.1.2. L'étude de cas doit apporter des éléments permettant d'affiner l'approche "macro" de l'économie locale

Cette approche consiste, un peu comme cela se fait au niveau de l'économie nationale, à construire une "image" de l'économie locale à l'aide de cadres comptables et de modèles économétriques et macro-économiques tels que des ébauches de matrices de comptabilité sociale locales (*confer* document technique n°1.3).

Ces esquisses de comptes régionalisés de l'économie « réelle » du pays considéré, présentées par ailleurs, fournissent un premier ordre de grandeur - très provisoire - du produit local brut (Y) des entités incluses dans le site d'étude et la répartition de ce produit brut entre le milieu urbain (U) et le milieu rural (R) de chaque entité administrative, et entre le secteur agricole (A) et le secteur non agricole (B), ainsi que les "productivités" ou valeurs ajoutées par habitant correspondantes. Ces agrégats sont calculés pour les années moyennes 1960, 1970, 1980 et 1995 et exprimés en dollars constants et (pour certains) en FCFA aux prix de 1995.

Les indications très grossières et très provisoires fournies par ces tableaux ne reposent que sur une déconcentration, à l'aide de critères élémentaires, d'agrégats nationaux, parfois contrôlées à l'aide de données statistiques par entité administrative (cas de la production agricole).

De tels outils permettent, au moins en théorie, d'identifier et dans une certaine mesure de quantifier les diverses composantes de l'économie locale et d'en apprécier les évolutions sur la longue durée.

La seconde approche, plus concrète mais nécessairement partielle, est celle des études de cas proprement dites, basées sur une analyse des faits.

Le succès de l'étude reposera en partie sur sa capacité à assurer une bonne complémentarité et une fertilisation mutuelle entre ces deux approches, macro (en partie "modélisée") et micro (reposant sur une observation ciblée du terrain). Elle doit pour cela fournir des éléments permettant de réévaluer ces agrégats notamment à travers des informations sur les principales entreprises, sur les flux de marchandises, financiers et de télécommunication, le capital Bâti etc. Le rôle du facilitateur sera à cet égard essentiel.

1.1.3. Concilier analyse sur la longue durée et analyse conjoncturelle

L'étude ECOLOC doit, dans toute la mesure du possible, se situer à la fois dans le temps long, pour appréhender les changements de structure affectant l'économie locale à l'échelle de la génération (rétrospective 1960-1990, 2000 et vision 2020) et dans le temps court, pour apprécier le comportement de l'économie locale face à une crise ou sa capacité à saisir les opportunités qui se présentent, ainsi que pour apporter un éclairage utile à la programmation des actions à entreprendre à moyen terme.

L'expérience des études déjà réalisées montre que la rétrospective longue et la projection dans l'avenir (la vision) sont des exercices difficiles dont l'utilité est souvent contestée : à quoi sert de se demander ce qui se passera en 2020, alors que l'information disponible permet à peine de saisir la situation présente, et que le mandat d'un maire ne dure que 5 ans ? Un maire qui a pour première ambition de se faire réélire, ne devrait-il pas avant tout se soucier de gérer au mieux le quotidien ?

C'est mal raisonner. L'inscription de l'étude de l'économie locale dans le "temps long" est nécessaire, elle est une dimension essentielle de l'approche ECOLOC : apprécier l'importance des transformations qui s'opèrent avec le temps, mesurer les opportunités saisies et les chances que l'on a laissé échapper est le moyen de faire prendre conscience des marges de manœuvre dont on dispose, de se libérer des contraintes de la conjoncture et de dépasser les conflits d'intérêt du moment pour accoucher d'un projet collectif. Le tableau ci-dessous, qui retrace l'évolution de la population et du produit local brut de cinq villes-centres d'économie locale étudiées, permet d'illustrer simplement cette nécessité.

	Population (x 1000 hab)			PLB (en mds de FCFA)		
	1960	1995	2020	1960	1995	2020
Saint-Louis	31	150	500	13	58	330
Sikasso	14	80	320	3	30	150
Dagana	2 ?	20	50	0 ?	6	35
Richard-Toll	2 ?	40	125	0 ?	24	115
San Pedro	0	120	430	0	110	780

Ainsi, une ville comme Saint-Louis au Sénégal, dont la population est passée de 37 000 à 150 000 habitants en 30 ans ne s'est manifestement pas développée de façon homothétique — c'est-à-dire par une multiplication par 5 de toutes ses activités et de tous ses équipements — et son évolution future, qui devrait la porter vers les 500 000 habitants en 2020 (à quelques années près), ne se fera pas davantage de façon homothétique : des fonctions administratives et économiques nouvelles apparaissent avec la taille, la structure interne de la ville change, comme celle de son hinterland, les rapports entre les unes et les autres et au monde extérieur se transforment en profondeur... Ce sont ces transformations qu'il faut saisir pour avoir prise sur l'avenir de la ville et de l'économie locale.

1.1.4. Centrer l'étude de cas autour du complexe "population*occupation de l'espace*économie*changement social et institutionnel"

Il est indispensable d'éviter de rédiger une monographie sur l'histoire de la ville ou de la région, s'ajoutant aux nombreux travaux de cette nature déjà réalisés. L'ambition de l'étude est plutôt, sur la base des études existantes et à partir d'interviews et d'enquêtes bien ciblées, de comprendre et de faire comprendre comment fonctionne et comment se transforme l'économie locale, en re-situant ces transformations dans l'évolution, sur le temps long, du complexe :

*Population * occupation de l'espace * économie * changement social et institutionnel,*

comme cela a été tenté, à une autre échelle géographique, dans l'étude WALTPS¹ (confer à ce sujet le document technique n° 1.1).

1.1.5. Analyser le rôle de la ville comme base économique et pôle de structuration de l'économie locale

La ville-pôle de l'économie locale étudiée, quoique placée au cœur de l'évolution de celle-ci, ne peut pas être abordée comme un système clos, au stade où en sont les économies de la région. Elle vit de ses relations avec une zone d'influence (son hinterland). Il est indispensable d'appréhender la ville, non seulement du point de vue de ses activités propres et de ses transformations internes, physiques ou sociales, mais aussi (et surtout) en tant que pôle d'organisation de son hinterland, de canalisation des flux de personnes, de produits et d'argent, comme génératrice d'économies d'échelle (ou de déséconomies) tant internes qu'externes, et créatrice d'avantages comparatifs nouveaux (ou défense d'avantages existants) pour l'économie locale, dans la compétition avec d'autres villes et leurs hinterlands respectifs. C'est de cette réalité évolutive complexe que l'étude de l'économie locale doit rendre compte.

Le facilitateur devra définir la ou les zones d'influence qui devront être considéré(es), ainsi que les données indispensables et les moyens qui devront être consacrés à la prise en compte de ces zones d'influence.

1.1.6. Identifier les "pilotes" de l'économie locale ? Commande locale et globalisation

L'étude doit contribuer à répondre aux questions suivantes :

- ✓ De quels centres de décision dépendent les diverses composantes de l'économie locale ?
- ✓ Quels sont les facteurs extérieurs exerçant une influence majeure sur ces diverses composantes ?
- ✓ Que peuvent faire les opérateurs locaux pour maximiser leurs chances dans cet environnement de plus en plus "globalisé" ?

La distinction faite dans l'étude WALTPS entre les deux "niveaux" de l'économie réelle, à savoir le niveau de base - correspondant à l'ensemble des activités et des transactions dont les gens dépendent pour leur vie quotidienne- et le niveau exposé - plus directement sensible à l'environnement macro-économique et politique - peut à cet égard fournir une première grille de lecture.

L'étude WALTPS montre que la grande majorité de la population des villes trouve sa raison d'être et son activité dans le niveau de base de l'économie. Cette composante est donc importante, à la fois en termes d'emplois, de génération de revenus, d'accès aux biens et services essentiels et d'accumulation de capital.

1 . « West Africa Long Term Perspective Study » (Étude des perspectives à long terme en Afrique de l'Ouest), OCDE/Club du Sahel, 1994.

Mais une ville ne peut "croître" (plus que proportionnellement à sa croissance démographique naturelle) et prospérer durablement que dans la mesure où elle peut s'insérer dans un circuit de transferts et dans une économie de marché dépassant l'autosuffisance locale. La ville doit "importer" et "exporter" ou "réexporter", faire circuler les biens, les services et l'argent. Les activités de production et d'échange liées à ces fonctions d'import-export des villes appartiennent en grande partie au niveau exposé de l'économie, moderne ou informel, public ou privé.

Si l'économie de base d'une ville peut être qualifiée sans conteste de locale, en ce sens qu'elle ne dépend pour l'essentiel que de décisions et d'impulsions locales, cela est moins évident et sans doute moins vrai pour le niveau exposé. Les centres de décision correspondants ne sont pas nécessairement - et sont même peut-être de plus en plus rarement - localisés dans la ville considérée. Ils se situent plutôt dans les niveaux supérieurs de l'armature urbaine nationale, et plus probablement dans la capitale, voire à l'extérieur du pays. Une bonne partie des activités du niveau exposé de l'économie d'une capitale d'État elle-même dépend à l'évidence de centres de décision extérieurs ou d'événements extérieurs, comme la variation des taux d'intérêt et des taux de change des monnaies de réserve, la fluctuation du prix des matières premières sur le marché mondial, ou les décisions de délocalisation prises par les entreprises multinationales. Face à ces événements extérieurs, la marge de manœuvre des décideurs locaux est certes limitée, mais elle n'est pas nulle.

1.1.7. Faire le point sur les divers modes de financement de la croissance urbaine et de la gestion urbaine

La croissance urbaine implique des ratios d'investissement élevés, et généralement supérieurs à la capacité d'épargne des villes. Les villes ont pu bénéficier de transferts en provenance du reste du monde et de l'État, ainsi que de prélèvements sur leur hinterland. L'étude devrait aider à identifier les mécanismes, les circuits et les effets de ces transferts et prélèvements sur l'économie locale. L'augmentation du niveau d'urbanisation et la crise économique ont fortement réduit l'importance relative de ces transferts et prélèvements ; un éventuel retour de la croissance les a peut-être augmentés. Quelles sont les conséquences de ces évolutions sur l'économie locale ?

En outre, l'étude doit, dans la mesure du possible, fournir un certain nombre d'indications sur la perception des différents acteurs de la vie économique locale quant à la nécessité et aux modalités d'un élargissement de la fiscalité locale. A travers ces interviews, on devrait notamment voir apparaître les thèmes suivants :

- la mise en rapport service public rendu/coût fiscal ;
- le rôle de l'autorité locale dans l'activité économique ;
- la transparence et la concertation, etc.

1.1.8. Apporter aux décideurs locaux des éléments pertinents exploitables à leur niveau

L'étude doit être utile aux décideurs locaux qui sont appelés à assumer des missions de plus en plus complexes, ainsi qu'à leurs autorités de tutelle. Il conviendra donc d'apporter à ces décideurs des éléments d'information pertinents et exploitables à leur niveau. Outre une meilleure connaissance des mécanismes et des logiques de l'économie locale, précédemment citée, cette information devra porter sur le rôle de la commune et de la tutelle dans la promotion de l'économie locale.

C'est surtout sur le rôle de promotion/animation de la vie économique locale qu'il conviendra de se pencher. Quel rôle peut en particulier jouer la collectivité locale, par exemple pour assurer un environnement aussi attractif que possible pour les investisseurs locaux et extérieurs ou pour atténuer les effets des chocs extérieurs sur l'économie locale ? Dans cette perspective, quelles dispositions prendre pour que la collectivité locale et les opérateurs économiques soient aussi bien informés que possible de l'évolution des opportunités et des contraintes extérieures et soient en mesure de réagir en conséquence ?

1.2. Quelques thèmes susceptibles d'être abordés dans l'étude

Si l'esprit dans lequel l'étude doit être abordée, peut et doit être défini à l'avance, il n'est évidemment pas question d'imposer ni même de proposer un plan-type, ni d'établir une liste des sujets à couvrir. Les spécificités de chaque site doivent en effet être respectées.

D'autre part, il est utile de rappeler que les moyens en temps et en expertise affectés à l'étude étant extrêmement modestes, l'essentiel du travail devra reposer sur l'information existante.

1.2.1. Peuplement : rappel historique, tendances récentes et perspectives à long terme

La population est la variable d'entrée de l'analyse démo-économique. A ce titre, il sera utile d'aborder les questions ci-après :

Histoire du peuplement

Vagues successives de peuplement. Autochtones et allochtones, étrangers. Types d'établissements humains, modes de mise en valeur et terroirs types correspondants. Implications de ces anciennes structures pour le développement ultérieur. Histoire de la ou des villes incluses dans le site. Grandes étapes de la croissance urbaine, fluctuations dans les rythmes de croissance, et facteurs explicatifs. Répartition de la population urbaine par origine ethnique. Bilan et interprétation des évolutions démographiques passées.

Les comportements migratoires récents

Certaines enquêtes récentes sur les migrations et l'urbanisation en Afrique de l'Ouest font état d'un très net ralentissement du processus d'urbanisation et d'une restructuration -voire d'une inversion- des flux migratoires entre les pays enclavés et les pays côtiers, entre les régions écologiques, et entre le milieu rural et le milieu urbain. Ces tendances sont-elles confirmées par les différents acteurs rencontrés ? Quelles sont les implications d'une telle transformation des comportements migratoires ? Celle-ci doit-elle être considérée comme conjoncturelle ou comme un phénomène plus profond et durable ?

Perspectives démographiques à moyen et long termes

Rassembler et commenter les diverses projections existantes. Que penser des perspectives à long terme évoquées dans l'étude WALTPS, selon lesquelles la reprise de la croissance économique devrait se traduire par une relance des migrations et de l'urbanisation ?

1.2.2. Géopolitique, environnement, occupation de l'espace et aménagement du territoire

Géopolitique régionale, aléas climatiques, environnement et dynamique de peuplement

Conséquences sur le site et sur la ville des modifications du contexte géopolitique national et régional, des changements climatiques, de la situation de l'environnement. Évolution des densités d'occupation de l'espace et conséquences : "saturation" foncière et effets sur les migrations rurales et les modes de mise en valeur. Repérage des événements marquants.

Organisation et occupation de l'espace urbain et périurbain

Cartes du site, historique des découpages et rattachements administratifs. Présentation des cartes du découpage territorial des divers services publics et des services privés (banques, marchés d'intérêt régional et marchés de gros, réseaux de distribution, compagnies de transport,...). Modalités d'extension de la zone urbanisée. Absorption par la ville des villages voisins, conflits et tensions qui en résultent : compétition pour l'accès au foncier et stratégies des divers acteurs, tensions entre les communautés villageoises et les citadins, entre allochtones et autochtones, et entre les autorités locales et les chefferies.

Commentaires, essai d'explication du développement "réel" de l'agglomération (par comparaison avec les développements planifiés et programmés). Essai d'identification de la zone d'influence réelle de la ville pour divers types de services publics et privés, interprétation de l'évolution dans le temps de ces zones d'influence.

1.2.3. L'économie agricole et rurale et le complexe primaire : évolutions structurelles et conséquences

On entend par complexe primaire l'ensemble des activités et transactions liées à l'activité agricole, directement (par le processus de production), indirectement (via les intrants utilisés dans le processus de production agricole et la transformation des produits de l'agriculture) et de façon induite (via la distribution des revenus engendrés par ces activités)². Alors que l'activité de production agricole proprement dite se situe pour l'essentiel en milieu rural, une partie - croissante avec l'intensification - des effets indirects et induits de cette activité se situe en milieu urbain. C'est la raison pour laquelle on ne peut étudier l'économie urbaine sans disposer d'informations sur l'évolution de l'agriculture et de l'économie rurale.

On analysera les principales étapes de la mise en valeur agricole et ses effets sur la restructuration de l'économie rurale. Coexistence de plusieurs systèmes de gestion et de mise en valeur agricole (divers types d'exploitations privées, sociétés d'intervention,...). Autres sources d'activité en milieu rural. Qui assure le leadership dans le secteur agricole (associations de producteurs, entrepreneurs agricoles d'origine rurale ou citadine...) et dans les autres secteurs d'activité rurale ? Comment l'information économique est-elle mise à la disposition des agriculteurs et des entrepreneurs ruraux ? Évolution et distribution des revenus et des dépenses des ruraux, de leur comportement en termes de consommation, d'investissement, d'épargne et de transferts.

Les résultats obtenus en matière de croissance et de modernisation de l'agriculture et de développement rural ont-ils été à la hauteur des moyens mis en œuvre ? Sinon, pour quelles raisons ? Où sont les principaux goulots d'étranglement ?

Évolution du complexe primaire et du multiplicateur régional d'emploi agricole. Dans quelle mesure les effets indirects et induits du développement agricole ont-ils profité à la ville et à la région ou ont-ils été localisés dans d'autres régions ou dans la capitale ? Identification des causes apparentes et des causes premières des anomalies constatées.

1.2.4. Description des relations entre la ville et son hinterland

L'un des aspects importants de cette question de l'évolution du complexe primaire concerne les échanges ville-milieu rural. Décrire et si possible quantifier les échanges de biens et services et les transferts entre l'agriculture, le milieu rural et la ville, et analyser les interdépendances entre ces deux milieux. Présenter à l'aide de cartes (origine-destination) et de schémas des principaux flux d'échanges entre les divers opérateurs urbains, périurbains, ruraux et du reste du pays et du monde. Le cas échéant, approfondir cette problématique dans le cas précis d'une culture encadrée ou d'une zone d'intervention de sociétés de développement ou d'un complexe agro-industriel. Il est important de rappeler ici que ces échanges ne concernent pas que les produits agricoles et les biens et services considérés comme des intrants de la production agricole. On pourra par ailleurs s'intéresser à la participation des entreprises de la ville pôle et des autres villes de l'économie locale aux travaux d'équipement ou d'entretien d'équipement en milieu rural, etc.

Identifier les relations d'échange qui sont actuellement convenablement développées, et celles qui semblent anormalement sous-développées et qui constituent apparemment des facteurs de blocage du développement rural, urbain et régional. Identifier celles de ces relations qui sont appelées à un important développement dans l'avenir. Comparer la situation de la zone d'étude à celle d'autres régions aux

2. *Confer* document de synthèse, chapitre 2.2.

caractéristiques similaires. Comment s'expliquent les anomalies apparentes ? Repérer les causes apparentes et les causes premières de cette situation.

Quels sont les principaux obstacles à l'intensification des échanges ville-milieu rural, et comment y remédier ? Quelles conséquences pour l'agriculture, pour l'activité et le développement rural et urbain, et pour la dynamique démo-économique locale ?

1.2.5. L'économie urbaine et l'insertion de la zone d'étude dans l'économie nationale et régionale

L'économie d'une ville peut être considérée comme étant constituée de quelques complexes d'activités correspondant aux grandes fonctions énumérées ci-après (à ajuster pour tenir compte des spécificités locales). Ces complexes, qui se recouvrent en partie, relèvent à des degrés divers des deux niveaux de l'économie réelle énumérés précédemment, à savoir le "niveau de base" qui est fortement dépendant de la demande exprimée par les habitants et le "niveau exposé" qui est fortement dépendant des politiques et du contexte macro-économique :

- ✓ **Nourrir** la ville (l'alimentation représente, en moyenne en Afrique, plus du tiers de la dépense totale des ménages urbains) : *confer* l'analyse du complexe primaire ;
- ✓ **Subvenir aux autres besoins essentiels** de la population (habillement,...) ;
- ✓ **Équiper, construire et entretenir** la ville et sa zone d'influence. Ce complexe regroupe les activités liées à la création et à l'exploitation des infrastructures et des équipements publics, ainsi qu'à la construction privée et à l'habitat. Avec en moyenne 15 % des dépenses totales des ménages urbains, les dépenses liées à l'habitation sont le deuxième poste le plus important après l'alimentation. L'activité de la construction privée, fortement ralentie pendant la crise et handicapée par la baisse de la dépense publique locale et, dans certains cas, par le retard pris dans les équipements urbains, a-t-elle repris ? Qui sont les promoteurs ? Comment sont financés ces investissements ? A qui les logements réalisés sont-ils destinés ? La municipalité est-elle partie prenante dans ces opérations ? Les équipements publics précèdent-ils ou suivent-ils les initiatives privées, et dans ce cas, avec quel retard moyen ?
- ✓ **Produire** des biens et services finaux et intermédiaires autres que ceux mentionnés précédemment : branche tourisme, par exemple.
- ✓ **Échanger** (exporter, importer, réexporter) des biens et services avec la zone d'influence rurale, avec les autres villes et les autres régions et avec le reste du monde. Qui sont les principaux opérateurs ? Une enquête auprès des principaux opérateurs, des grossistes, des sociétés commerciales, des places de marché, des guichets de banque et des transporteurs devrait permettre de dresser un tableau d'ensemble du secteur, et de repérer les changements en cours, liés notamment au développement de l'initiative privée dans la zone d'étude et d'identifier les besoins exprimés par les opérateurs.
- ✓ **Administrer** la ville et la zone d'influence. Quelle place tient l'administration déconcentrée (Préfet, Direction Régionale du Plan...) dans le pilotage de l'économie régionale ? De quels moyens disposent ces services ? La décentralisation communale a-t-elle été et sera-t-elle l'occasion de renforcer les fonctions de contrôle de la ville sur son hinterland ? A terme, comment prévoit-on qu'évoluera l'armature urbaine de la zone d'étude ?
- ✓ **Faire circuler l'argent** : enquête auprès des bureaux de poste, des agences bancaires et établissements de dépôt et de crédit des zones d'étude, en vue d'estimer l'évolution des mouvements de fonds, leur origine et leur destination. Quelle est l'importance des transferts reçus de l'étranger ou du reste du pays, et quelles sont les tendances récentes ?

Pour chacune de ces fonctions, on s'efforcera notamment de repérer les principaux acteurs publics et privés, locaux et extérieurs à la région, "modernes" et "informels", leur niveau d'implication dans la vie économique locale, leurs performances, forces, faiblesses, leurs revendications ou attentes, les évolutions structurelles et les réactions à la conjoncture (capacité à saisir les opportunités, comportement en période de crise).

On dressera un inventaire des entreprises et établissements du secteur "moderne", public et privé et un tableau d'ensemble des entreprises du secteur informel. Un petit échantillon des entreprises du secteur "moderne" sera sélectionné en vue d'une étude plus approfondie, destinée notamment à en rappeler l'histoire, à identifier l'origine et la destination des productions finales et des intrants, à décrire les relations de sous-traitance et les relations entre clients et fournisseurs, et à recueillir l'opinion des dirigeants sur les problèmes rencontrés et les perspectives de leur entreprise.

1.2.6. L'accumulation de capital public urbain et régional

On dressera l'inventaire et on tentera d'évaluer le stock de capital public de la zone d'étude (infrastructures régionales, investissements de fonction locale (IFL) de la ville et si possible du milieu rural). On rappellera les principales étapes de la mise en place des infrastructures et des grands équipements publics, et on s'efforcera de décrire les effets de ces infrastructures sur la transformation du réseau urbain. Cette transformation du réseau urbain a-t-elle été prévue et comprise par les autorités nationales ? A-t-elle été favorisée ou freinée par les interventions de l'administration, des bailleurs de fonds, de l'élite et des opérateurs de la région ?

On se demandera si le stock d'IFL dont disposent les villes est en rapport avec la taille et les structures de l'économie locale. Toutes proportions gardées, les villes souffrent-elles ou non d'une insuffisance d'infrastructures et d'équipements publics ? Le dynamisme de l'économie locale et la productivité des opérateurs économiques locaux sont-ils influencés par le stock d'IFL accumulé et la qualité de ces IFL ? La situation a-t-elle tendance à se détériorer ou à s'améliorer ?

On décrira les modalités de programmation, de financement, de mise en œuvre et de gestion de ces investissements publics. On évaluera les effets d'entraînement des dépenses d'investissement et d'exploitation des investissements publics sur l'économie locale.

1.2.7. Les institutions régionales et locales et leur action sur le développement économique

Les instances régionales et l'aménagement du territoire

Évolution des idées et des faits en matière d'aménagement du territoire de la zone d'étude. Évolution du rôle assigné à cette zone d'étude dans la croissance et le développement (du pays considéré) et dans le développement des relations avec les pays voisins. En quoi l'administration centrale, les autorités déconcentrées de l'État et les entreprises publiques contribuent-elles à la promotion de l'économie locale et se sentent-elles concernées ou responsabilisées ? Quels sont leurs moyens d'intervention, et quelle est leur efficacité ? Comment toutes ces institutions sont-elles intervenues dans le passé, comment interviennent-elles aujourd'hui, comment se coordonnent-elles (ou se concurrencent-elles) entre elles, comment se concertent-elles avec le secteur privé et la société civile ? Repérage de dysfonctionnements et tentative d'identification des causes apparentes et des causes premières de ces dysfonctionnements.

Les municipalités, les associations et le développement local

Il peut être intéressant d'étudier le profil sociologique et économique des maires et des équipes municipales, et de chercher à comprendre comment a évolué la "clientèle" des élus, et comment ces élus sont considérés par les groupes de pression qui les ont portés aux responsabilités municipales et par le reste de la population. L'économie locale constitue-t-elle un enjeu important dans la vie politique municipale ? Du point de vue de la population, des entreprises et des associations, qu'est-ce qu'un bon maire ? Sur quels critères les diverses composantes de la société civile considèrent-elles que doivent être

jugées les performances de leurs édiles ? En quoi les municipalités contribuent-elles à la promotion de l'économie locale et se sentent-elles concernées ou responsabilisées dans ce domaine ? Quels sont les moyens d'intervention dont disposent les communes urbaines, et quelle est leur efficacité ? La dépense publique locale (fonctionnement, investissement) joue-t-elle un rôle important dans l'économie des villes ?

Analyser l'évolution des budgets municipaux : répartition des ressources et des dépenses par grands postes, modalités de financement, part des dépenses d'investissement et de fonctionnement à caractère économique.

1.2.8. Les crises et les dynamiques démo-économiques régionales

Comment la zone d'étude a-t-elle réagi aux situations de crise (aléas climatiques, problèmes environnementaux, instabilité et crises dans les pays voisins et migrations induites, crise macro-économique et ajustement structurel, restructuration des institutions du secteur agricole, dévaluation de la monnaie, etc.) ?

1.2.9. Quelles visions à long terme pour la zone d'étude et la ville ?

Évolution des idées des responsables de la mise en valeur régionale et du développement rural et agricole à l'égard des questions de peuplement : relire les documents de prospective, planification et aménagement du territoire disponibles, ainsi que les documents sectoriels intéressant la zone d'étude.

On résumera les conclusions de ces divers documents à caractère prospectif concernant directement ou indirectement la zone d'étude. Comment ces divers documents imaginaient-ils l'avenir ? Quelles tendances lourdes étaient ou sont privilégiées, quelles ruptures ou transformations structurelles étaient ou sont envisagées dans l'évolution du complexe « population * occupation de l'espace * économie * changement social » de la région ? En particulier, comment ces diverses études considèrent-elles l'avenir du peuplement agricole, rural et urbain, la transformation de l'agriculture et des structures agraires et de l'économie rurale ? Comment voient-elles l'évolution du réseau urbain, de l'activité des villes, des échanges entre les villes et le milieu rural ? Quels sont les points forts et les points faibles de ces visions ? Contribuent-elles à inspirer l'action des opérateurs (gouvernement, autorités locales, société civile, partenaires extérieurs) ? Sinon, pourquoi ? Quelles anomalies, incompatibilités ou zones d'ombre révèlent ces visions ?

II. ORGANISATION DE L'ÉQUIPE ET MÉTHODE DE TRAVAIL

Comme indiqué plus haut, les estimations de volume de consultation décrites ci-dessous correspondent à l'étude «moyenne» d'une ville de 100 à 200 000 habitants et de son hinterland comprenant entre 200 et 300 000 habitants. La durée de l'étude est estimée à 6 mois.

2.1. L'équipe

L'étude fait intervenir une équipe d'une demi-douzaine à une douzaine d'experts animée par un chef de projet travaillant pour l'essentiel sur le site, en liaison étroite avec les acteurs locaux et un facilitateur extérieur.

- ✓ Le facilitateur (*confer* 3.1) oriente le travail de l'équipe sur la base d'un document de cadrage initial incluant la première maquette de l'économie locale (*confer* document technique n°1.3) et la première maquette spatiale (*confer* document technique n°1.5.).
- ✓ Le chef de projet (*confer* 3.2) est responsable de l'animation et de la cohésion de l'équipe ; il peut être également en charge de l'analyse d'un thème spécifique ;

Outre le chef de projet, l'équipe proprement dite comprend :

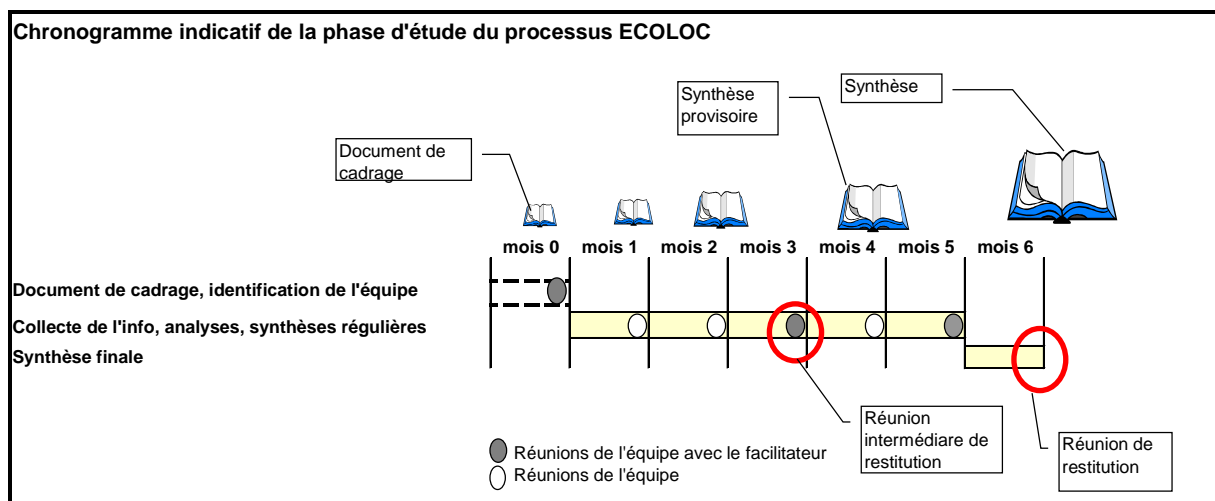
- ✓ Un «noyau dur» de spécialistes à vocation transversale ; chacun d'entre eux devant à la fois utiliser les informations et analyse fournies par les consultants «thématiques » et orienter les travaux de ces derniers par leurs commentaires ; voire les appuyer directement (cas spécifique de l'économiste statisticien qui est responsable de l'organisation de l'ensemble des enquêtes quel que soit le domaine). Ce noyau dur est composé de trois personnes :
 - ❑ Un économiste-statisticien responsable de la constitution des comptes économiques locaux en collaboration directe et permanente avec l'ensemble des membres de l'équipe (*confer* 3.3) ;
 - ❑ Un géographe responsable de la traduction spatiale de la problématique et des enjeux de l'économie locale en collaboration directe avec l'ensemble des membres de l'équipe (*confer* 3.4) ;
 - ❑ Un sociologue responsable de l'analyse sociologique et politique de la problématique et des enjeux de l'économie locale en collaboration directe avec l'ensemble des membres de l'équipe (*confer* 3.5)
- ✓ Des consultants thématiques dont le nombre et les spécialités sont variables selon le site à étudier ; les thèmes proposés à ces consultants sont notamment les suivants (un consultant pouvant traiter plusieurs thèmes selon l'importance respective de chacun d'entre eux) :
 - ❑ Peuplement, occupation de l'espace et aménagement du territoire (*confer* 3.6.1)
 - ❑ Complexe primaire, agriculture, élevage et pêche (*confer* 3.6.2)
 - ❑ Entreprises du secteur moderne non agricole (*confer* 3.6.3)
 - ❑ Micro, petites et moyennes entreprises (*confer* 3.6.4)
 - ❑ Dynamiques ville-milieu rural (*confer* 3.6.5)
 - ❑ Gestion de la ville principale et des communes urbaines (*confer* 3.6.6)
 - ❑ Gestion des communes rurales (*confer* 3.6.7)
 - ❑ Évaluation du stock de capital public (*confer* 3.6.8)

2.2. Méthode de travail et planning

La principale caractéristique de la méthode de travail est son itérativité qui se traduit par la construction/reconstruction régulière du document de synthèse de l'étude à partir du document de cadrage initial rédigé par le facilitateur.

Le principal écueil à éviter est celui qui consiste à laisser se développer les investigations thématiques de façon indépendante les unes des autres. Dans la méthode ECOLOC, *la synthèse de l'étude n'est pas un exercice final sur la base de documents sectoriels achevés, mais un travail permanent qui s'enrichit des travaux sectoriels au fur et à mesure de leur déroulement.* Cette approche optimise le travail en équipe et la construction progressive d'un édifice cohérent ; elle est en outre la condition nécessaire à la réalisation de l'étude dans un délai raisonnable fixé à six mois.

Le chef de projet a la responsabilité de mettre en œuvre cette approche en faisant respecter un planning articulé autour de réunions régulières, mensuelles de préférence.



Ce planning peut être résumé de la façon suivante :

- ✓ Réunion de lancement de l'étude avec l'ensemble de l'équipe, le chef de projet et le facilitateur ;
- ✓ Fin du premier mois : réunion de l'équipe et du chef de projet ;
- ✓ Fin du deuxième mois : idem ;
- ✓ Fin de troisième mois :
 - réunion de l'équipe avec le chef de projet et le facilitateur,
 - réunion de restitution intermédiaire avec le conseil municipal et les principaux opérateurs privés et autres opérateurs publics ;
- ✓ Fin du quatrième mois : réunion de l'équipe et du chef de projet ;
- ✓ Fin du cinquième mois : réunion de l'équipe avec le chef de projet et le facilitateur pour la rédaction de la première esquisse de synthèse ;
- ✓ Fin du sixième mois : réunion de restitution avec le conseil municipal et les principaux opérateurs privés et autres opérateurs publics. Le sixième mois est essentiellement consacré à la rédaction du rapport de synthèse provisoire - et du résumé - et à la préparation des éléments du tableau de bord par le chef de projet et l'économiste, appuyés par le facilitateur.

Ces réunions mensuelles sont convoquées et animées par le chef de projet. Elles peuvent se dérouler de la manière suivante :

1. Rappel par le chef de projet de l'état précédent de la synthèse (sur la base initiale du document de cadrage).
2. Interventions des membres de l'équipe ; chacun énonçant les éléments de la synthèse qui doivent être complétés, précisés ou modifiés en fonction de l'avancement de son analyse thématique.
3. Point de la situation de la construction des comptes économiques locaux par le consultant en charge de ce dossier.
4. Intervention des autres membres de l'équipe ; chacun faisant le point sur les résultats des enquêtes et interviews le concernant.
5. Discussions sur les problèmes de cohérence de la synthèse et de la construction des comptes économiques locaux ; programmation du travail de chacun pour le mois suivant ; si nécessaire, adjonction d'une étude thématique non prévue initialement et modalités de mise en œuvre, en accord avec le facilitateur.

En outre, les consultants devraient être en mesure de respecter un certain nombre de règles simples destinées à renforcer le caractère pluridisciplinaire de l'étude, notamment :

- ✓ *Coordination des interventions des différents consultants.* Chacun des consultants devrait lire les termes de référence de tous les autres consultants et, éventuellement ajuster les siens en relation avec le chef de projet, afin de développer les complémentarités et d'éviter les redondances.
- ✓ *Accès et transmission des données chiffrées.* Chacune des composantes de l'étude sera à la fois utilisatrice et génératrice d'informations et de données statistiques dans divers domaines connexes. Le correspondant de tous les consultants pour l'accès à des informations statistiques non disponibles à leur niveau et pour la transmission des résultats chiffrés de leurs investigations est le statisticien-économiste.
- ✓ *Enquêtes légères.* La décision de réaliser des enquêtes légères est prise sous la responsabilité du Chef du projet avec l'avis du facilitateur. Le statisticien-économiste est en outre chargé de la direction technique et du traitement de ces enquêtes.

2.3. Le suivi de l'étude par un comité local ad hoc

Le souci du Programme ECOLOC d'associer étroitement les décideurs et opérateurs locaux à la démarche doit se manifester dès la phase d'étude. Seul le dialogue permanent entre représentants de la société locale et l'équipe d'étude peut assurer l'équipe de profiter de leur connaissance irremplaçable des réalités locales et lui permettre de rendre compte de la perception du développement local par les premiers intéressés. En sens inverse, ce dialogue précoce peut permettre aux responsables locaux de se pénétrer de la qualité du travail effectué et de la pertinence de la description de l'économie locale qui résultera de l'étude.

Ceci se traduit par l'exercice d'un *suivi de l'étude par un comité ad hoc*, progressivement constitué, au cours de l'étude, autour du maire de la ville-pôle ou d'un autre responsable local (ou régional) qui se seront engagés dans la démarche ECOLOC. Ce Comité ECOLOC fait partie intégrante du dispositif de l'étude : c'est lui qui portera les résultats de l'étude ECOLOC, lors de sa restitution devant une assemblée élargie des opérateurs économiques et autres acteurs de l'économie locale.

Dans le cours de l'étude, le Comité doit se réunir trois ou quatre fois, d'abord restreint au maire, à un ou deux adjoints et autant d'opérateurs locaux majeurs pour le lancement de l'étude, et jusqu'à la dernière réunion, élargie à une douzaine de personnes, qui doit valider le rapport final de l'étude et préparer la restitution.

Le facilitateur, avec l'aide du sociologue de l'équipe, est chargé de stimuler le développement de ce Comité ECOLOC et d'appuyer l'animation des réunions.

2.4. Produits attendus

Les produits attendus d'une étude type sont :

- ✓ Des rapports sectoriels rédigés par les consultants thématiques (*confer 2.1*)³. Ces rapports ne sont pas, sauf décision contraire, destinés à être publiés et largement diffusés.
- ✓ Un rapport de synthèse (100 à 150 pages) rédigé à partir du document de cadrage au fur et à mesure du déroulement de l'étude par le chef de projet ; ce dernier recevant l'appui du facilitateur pour la rédaction de la version finale.

3. La liste précise des thèmes à étudier varie d'un site à l'autre en fonction des spécificités locales ; elle varie également en fonction de la "taille" du site étudié. D'autre part, dans le cas d'une "petite ville", certains thèmes peuvent être traités dans le cadre d'un même document par le même consultant.

- ✓ Un résumé de 20 pages.
- ✓ Un jeu de transparents commentés pour les présentations orales de l'étude.
- ✓ Une série de tableaux économiques destinés à la réalisation du «Profil de l'économie locale» ; la production de ces tableaux relève de la responsabilité du statisticien-économiste.

III. TERMES DE RÉFÉRENCE

3.1. Le facilitateur

Il est l'intermédiaire entre les promoteurs du Programme ECOLOC et l'équipe d'experts. Il s'agit d'une personne disposant d'une très bonne connaissance du pays, de la zone d'étude et de la méthodologie ECOLOC. Il aura été choisi, sauf exception, pour être l'auteur du document de cadrage. Il aura donc, à ce titre :

1. Pris un premier contact avec les autorités de tutelle (responsables de l'administration territoriale), les autorités locales (maire) et les partenaires extérieurs éventuels, afin de les informer des objectifs et des modalités de l'étude ECOLOC, de maximiser les chances de participation de ces décideurs et de recueillir leurs premières observations et propositions.
2. Brossé une première description de la ville et de sa zone d'influence, identifié les principales caractéristiques et les problèmes les plus importants et proposer une délimitation de la zone d'étude, sélectionné les questions qui devront être approfondies par les consultants.
3. Identifié les sources d'information principales (bibliographie, personnes ressources, institutions, entreprises, banques, services publics, au niveau central et décentralisé, etc.), et prendre toutes dispositions pour faciliter l'accès des consultants à ces informations.
4. Identifié l'équipe de consultants à laquelle sera confiée l'étude, proposé le chef de projet et introduit les consultants auprès de leurs interlocuteurs.

Lorsque la décision de lancer l'étude sera prise, le facilitateur :

5. Rédigera les termes de référence de chaque membre de l'équipe détaillés (thèmes à traiter, orientations de recherche, méthode, moyens) et les projets de contrats pour la réalisation de l'étude.
6. Établira le calendrier, en accord avec les autorités locales. Ce planning devra s'articuler à partir de réunions de synthèse de l'ensemble de l'équipe, si possible au rythme d'une séance d'une demi-journée par mois.
7. Veillera au respect par les membres de l'équipe des principes et étapes de la méthodologie ECOLOC.

En cours d'étude :

8. Il appuiera le chef de projet et participera à trois réunions de synthèse de l'équipe pour veiller à recentrer le travail sur l'approche ECOLOC et la problématique de l'étude.
9. Il lira et commentera les rapports thématiques, appuiera le chef de projet pour la rédaction du rapport final et la préparation du Profil de l'économie locale.

Le temps de travail et les missions (ou périodes de travail "sur le terrain") du facilitateur peuvent être évalués, en première approximation, de la façon suivante :

Tâches	Temps	Missions
1 à 6	20 jours	Une mission initiale de 10 jours Une mission de finalisation des termes de référence et de lancement de l'étude (5 jours)
7,8 et 9	30 jours	Trois missions de 5 jours, une mission de 10 jours
Total	50 jours	

3.2. Le chef de projet

Le "chef de projet" est chargé de l'animation de l'étude et des travaux de synthèse en liaison avec le facilitateur : il est présent tout au long de l'étude, soit sur une durée totale de l'ordre de six mois. Il doit avoir une bonne connaissance du contexte local et disposer de l'autorité et de l'expérience nécessaire pour animer l'équipe. Il est chargé :

- ✓ D'assurer la liaison entre les divers intervenants et les autorités locales, ainsi qu'entre l'équipe d'étude et le facilitateur.
- ✓ De veiller à ce que les études réalisées et les problématiques abordées restent proches des préoccupations des décideurs (administrations centrales, autorités locales), et faire en sorte que les résultats de l'étude soient présentés sous une forme exploitable par ces décideurs. Le chef de projet doit en particulier réfléchir avec les autres membres de l'équipe et avec les utilisateurs potentiels de l'étude sur le format et le mode d'emploi du « Profil de l'économie locale ».
- ✓ De piloter et coordonner les diverses composantes de l'étude, veiller au respect du cadre conceptuel, des termes de référence et du planning, et évaluer le travail des divers consultants.
- ✓ De préparer et organiser les réunions de synthèse mensuelles.
- ✓ De rédiger après chacune de ces réunions une nouvelle version complétée de la synthèse.
- ✓ De rédiger après chacune de ces réunions un compte rendu faisant état de l'avancement des travaux, des difficultés et solutions proposées, etc.
- ✓ De disséminer les résultats de ces réunions (synthèse et compte rendu) auprès du maître d'ouvrage de l'étude, des bailleurs de fonds et des membres de l'équipe.
- ✓ De coordonner la rédaction des divers rapports "thématiques".
- ✓ De rédiger, avec l'appui du facilitateur, le rapport de synthèse final et le résumé.
- ✓ De définir avec le statisticien-économiste le plan «Profil de l'économie locale».

Le chef de projet peut également être en charge d'un dossier thématique selon son profil (voir infra "consultants thématiques").

3.3. Le statisticien-économiste

Le statisticien-économiste est responsable de la constitution des comptes économiques locaux : son intervention, estimée à 5 mois de travail, est essentielle à la cohérence du travail de l'ensemble de l'équipe. Il est chargé de :

- ✓ La gestion des données statistiques relatives à l'économie locale.
- ✓ L'étude de l'économie des ménages et du secteur informel.

- ✓ La direction technique des enquêtes légères qui seront réalisées au profit des diverses composantes de l'étude.
- ✓ L'élaboration des comptes économiques locaux.
- ✓ L'élaboration d'une esquisse de la Matrice de Comptabilité Sociale (MCS) de l'économie locale.
- ✓ L'exploitation de cette MCS aux fins d'analyse rétrospective et prospective.
- ✓ La coordination de l'étude avec les services régionaux et nationaux de la statistique.

Chacune des composantes de l'étude sera à la fois utilisatrice et génératrice d'informations et de données statistiques dans divers domaines connexes. Le consultant aura pour première mission de faciliter l'accès des divers intervenants aux sources de données existantes, de diriger les enquêtes légères nécessaires, de centraliser les données issues des diverses composantes de l'étude et de favoriser la circulation de l'information statistique entre les divers intervenants.

Les données rassemblées dans le cadre de l'étude devront être présentées selon des conventions qui en facilitent l'utilisation par tous les intervenants (par exemple, même définition des agrégats et indicateurs, même année de référence...), et de préférence en version excel. Quel est le tableur le plus couramment utilisé ?

Dépenses et revenus des ménages

La construction de la Matrice de Comptabilité Sociale de l'économie locale repose sur la prise en compte de la dépense des diverses catégories de ménages urbains et ruraux identifiés dans la "matrice de peuplement" de l'économie locale. A chacune de ces catégories de population sera associé un profil de dépense par habitant (valeur de la dépense totale, répartition de la dépense par grand poste et variation de la répartition de la dépense en fonction du revenu). Les données de niveau et de structure de la dépense des diverses catégories de population seront dérivées des enquêtes budget-consommation des ménages récentes, complétées si nécessaire par une enquête légère auprès de la ou des catégories de ménages urbains pour lesquelles aucune donnée ne serait disponible. On pourra s'inspirer de la nomenclature de dépense des ménages présentée dans le tableau ci-après.

	Dépenses totales				Dépenses par habitant			
	Ville principale	Autres villes	Milieu rural	Total	Ville principale	Autres villes	Milieu rural	Total
Population (en milliers)								
Poste de dépense :								
Produits alim et agricoles								
Biens et services non agricoles								
Transports et communication								
Logement et charges locatives								
Impôts								
Transferts internes à la zone								
Transferts versés au reste du pays								
Transferts versés à la région								
Transferts versés hors région								
Epargne								
Consommation totale								
Dépense totale des ménages								
Investissement total								

Contribution du secteur informel à l'économie urbaine

L'objectif de cette tâche est d'apprécier, par recoupement de diverses sources, l'ordre de grandeur de la contribution du secteur informel à l'économie des villes de l'économie locale. On pourra se baser sur l'analyse de l'accumulation de capital et de la dépense des ménages du secteur informel et sur l'appréciation des principaux flux d'échanges de biens et services et des transferts entre les quartiers informels et le reste de l'économie. L'information existante devra, dans la plupart des cas, être complétée par une enquête légère sur l'habitat, les activités et le commerce.

Direction technique des enquêtes légères

Dans un petit nombre de cas, il est prévu de réaliser quelques enquêtes légères pour combler l'absence d'information (cas du secteur informel urbain, de la mesure de l'activité des places de marchés,...). Pour éviter toute duplication et rentabiliser au mieux l'investissement, la conception et la supervision de ces enquêtes légères seront assurées par le consultant. Celui-ci définira, en accord avec les autres composantes de l'étude, les objectifs, la méthodologie et les modalités d'exécution de ces enquêtes et soumettra le programme d'enquêtes à réaliser au Chef de Projet. Après accord de ce dernier, le consultant préparera les questionnaires d'enquêtes, définira les échantillons, choisira les équipes d'enquêteurs, fixera leurs termes de référence et les modalités de leur intervention, supervisera les travaux de terrain, et contrôlera l'exploitation des questionnaires.

Élaboration d'une esquisse de matrice de comptabilité sociale pour l'année de base (confer document technique n°1.4)

La collecte et le traitement des données des diverses composantes de l'étude doivent s'inscrire dans un cadre comptable commun, en l'occurrence la matrice de compatibilité sociale simplifiée (MCS). Cette MCS sera élaborée par approximations successives, à partir d'une toute première ébauche fournie au consultant. Le format qui sera retenu pour la construction de cette année de base, les conventions de calcul, et le choix de l'année de base seront arrêtés en concertation avec le facilitateur.

Les coefficients techniques de la MCS (comme les taux de consommation intermédiaire, les contenus en importation de la demande finale et intermédiaire, etc.) seront alors ajustés pour obtenir une "image" de l'économie locale compatible avec les informations disponibles et qui reflète le moins mal possible les éléments de diagnostic issus des diverses composantes de l'étude.

Utilisation de la MCS comme outil d'exploration rétrospective et prospective de l'économie locale

A partir de la MCS de l'année de base ainsi établie, des images rétrospectives seront esquissées par exemple pour les années moyennes (par exemple 1960, 1970, 1980, 1990 et 1995), ainsi que diverses images à long terme correspondant à divers jeux d'hypothèses démo-économiques exogènes. Les changements de structure de l'économie locale que ces diverses images mettent en évidence seront commentés.

Liaison avec les services régionaux et nationaux de la statistique

Le Consultant assurera la liaison entre l'étude et les services nationaux et centraux de la Statistique. Il apportera à la DPS les éléments issus de l'étude, utiles à la révision de l'esquisse de répartition spatiale des agrégats nationaux et à l'appréciation de la place de l'économie locale dans l'économie nationale.

Préparation du « Profil de l'économie locale »

En liaison avec le chef de projet, le consultant élaborera une série complète des tableaux nécessaires à la construction du Profil de l'économie locale. Ce document devra présenter une série de graphiques, tableaux et cartes commentés brièvement et présentés de façon pédagogique.

3.4. Le spécialiste en analyse spatiale

Pour être effective, la prise en compte de la dimension spatiale doit être une préoccupation de tous les membres de l'équipe d'étude ECOLOC et non le produit de l'intervention d'un seul de ses membres, si compétent soit-il en la matière. L'équipe d'étude comprendra néanmoins un expert des problèmes spatiaux (géographe, aménagiste), qui sera mis en place en même temps que le facilitateur et désigné comme responsable de la prise en compte de la dimension spatiale dans l'étude ECOLOC. L'intervention de l'expert ainsi désigné est estimée à 2.5 mois. Elle se déroulera en trois temps :

- ✓ 15 jours d'intervention préalable : réalisation de la maquette spatiale (ébauche des différents niveaux d'analyse présentés tels que présentés dans le document technique n° 1.5) à partir des documents cartographiques disponibles.
- ✓ 1 mois d'interventions ponctuelles entre le mois 1 et le mois 4 : analyse du document de cadrage, conseil au chef de projet et aux consultants thématiques pour la collecte de données spatiales, participation aux réunions ; première validation de la maquette initiale.
- ✓ 1 mois entre le mois 5 et le mois 6 pour la rédaction de la partie spatiale du rapport final (finalisation de la maquette et propositions de schémas de développement spatial ; contribution à la préparation des documents cartographiques de la restitution.

Une fois la première maquette réalisée, et entre le mois 1 et le mois 4, l'aménagiste interviendra *comme conseil* du facilitateur et plus généralement de tous les experts ou spécialistes de l'équipe d'étude. Pour remplir ce rôle, l'aménagiste :

- Prendra connaissance de la "maquette spatiale" fournie par le facilitateur de l'étude (confer document technique n°1.5), s'imprénera de la problématique qu'elle propose, la confrontera à ses premières observations de terrain et aux données facilement accessibles sur la région, la zone d'étude et le centre urbain pôle de l'économie locale ; il établira, le cas échéant, une version personnelle de cette maquette.
- Participera, aux côtés du facilitateur, aux réunions entre membres de l'équipe d'étude et avec des responsables locaux, organisées par le facilitateur, et fera part du point de vue du "géographe ou de l'aménagiste" sur la progression des études, incitera les autres membres de l'équipe à (mieux) faire état des aspects spatiaux des problèmes (ou thèmes) dont ils sont spécialement chargés, provoquera et recueillera les remarques des divers participants ayant trait à la dimension spatiale du développement local.
- Procédera parallèlement, en temps que de besoin, à la collecte de données géographiques ou spatiales sur la zone d'étude⁴ et, en compagnie de l'un ou l'autre des membres de l'équipe, voire à plusieurs, effectuera des visites des lieux de nature à compléter, approfondir, corriger ou nuancer la problématique proposée par la "maquette spatiale" ou susceptibles d'améliorer la vision commune de l'équipe sur cette problématique, sur les aspects spatiaux ou le découpage géographique des problèmes sectoriels du développement local.

Entre le mois 5 et le mois 6, correspondant au délai prévu entre la remise du rapport provisoire de l'étude de l'économie locale et la remise du rapport ECOLOC définitif, l'aménagiste *participera à la rédaction du rapport final*. A cette fin, l'aménagiste :

- Procédera à une lecture critique du rapport provisoire de l'étude, y relèvera tous les passages faisant explicitement état ou justifiant d'une prise en compte de l'espace, qu'il s'agisse d'aspects

4 . Les moyens en temps et en expertise affectés aux études ECOLOC étant modestes, le travail d'identification et de rassemblement de l'information existante est une tâche essentielle de l'aménagiste, comme des autres membres de l'équipe d'étude.

spatiaux d'une politique sectorielle⁵ ou de la cohérence entre plusieurs politiques sectorielles à l'intérieur d'un espace donné⁶. Ces éléments seront rassemblés et commentés dans une "note sur la dimension spatiale du développement économique local", remise au facilitateur au plus tard quinze jours après la mise à sa disposition dudit rapport provisoire.

- ❑ Dégagera, de cette lecture et de ses propres observations de terrain et analyses documentaires, une proposition de diagnostic complétant (ou corrigeant) le diagnostic porté par le rapport provisoire sur les aspects géographiques ou les implications spatiales du développement local. Cette proposition sera distribuée aux membres de l'équipe d'étude au plus tard quinze jours ou trois semaines (suivant l'importance de l'économie locale) après la note précédente et fera l'objet d'un débat interne à l'équipe d'étude en vue d'être intégrée au rapport final et présentée en même temps que celui-ci aux responsables locaux et aux bailleurs de fonds invités à la présentation du rapport final.
- ❑ Rédigera les documents cartographiques, accompagnés de commentaires, nécessaires à la présentation synthétique de la problématique spatiale du développement local, à différents niveaux ou échelles, en s'inspirant librement des documents de la "maquette spatiale" initiale.
- ❑ Accessoirement, l'aménagiste, si c'est sa compétence, interviendra, à la demande du facilitateur, pour finaliser l'ensemble des représentations graphiques du rapport final de l'étude.

Dans son intervention, l'aménagiste privilégiera l'identification des transformations structurelles et de long terme par rapport aux évolutions conjoncturelles des problèmes de développement local, puis la recherche de la cohérence (du caractère systémique) des évolutions pluri-sectorielles. Il argumentera enfin en faveur des interventions structurantes sur l'espace étudié (i.e. de nature à faire évoluer les orientations du développement) par rapport aux réponses aux problèmes immédiats. Il utilisera pour cela, conformément à une saine pratique de l'aménagement, le dialogue avec les autres membres de l'équipe d'étude, procédera autant que possible par itération, n'hésitant pas à soumettre à la critique des autres membres de l'équipe ses remarques ou des propositions provisoires de nature spatiale ; il pratiquera la navigation d'un niveau à l'autre, d'une échelle à l'autre, des problèmes soulevés par le développement local.

L'aménagiste fera la distinction entre les différents segments de son intervention.

La conception d'une première maquette est un travail basé essentiellement sur la documentation disponible ; son objectif est de fournir à l'équipe un «guide» de l'analyse spatiale de la zone ECOLOC avant toute intervention.

Dans un deuxième temps, l'intervention de l'aménagiste vise principalement, avec l'aide du facilitateur, à faire en sorte, par son questionnement, que tous les membres de l'équipe recueillent et fournissent des informations pertinentes sur les aspects spatiaux des différents thèmes qui leur sont confiés ; il doit faire comprendre aux autres membres de l'équipe que leurs apports respectifs ne prendront de véritable signification que dans leur cohérence, en les amenant à confronter leur travail avec des connaissances plus globales, notamment spatiales, sur la zone étudiée, facilement accessibles⁷.

Dans le troisième temps, l'intervention de l'aménagiste a pour objectif majeur de faire émerger du travail d'équipe une dimension spatiale du diagnostic porté sur le développement local ; il se rappellera que le rapport de l'étude ECOLOC doit s'apparenter à un Livre Blanc (un diagnostic sur la situation et des recommandations de stratégie de développement) plutôt qu'à un projet d'aménagement.

-
- 5 . Une différenciation dans le développement de la culture de tel produit suivant les zones, ou d'extension de tel service urbain à l'intérieur de l'espace urbanisé ou à urbaniser...
 - 6 . Une combinaison de spéculations agricoles à l'intérieur des exploitations en rapport avec une politique agraire ou une combinaison judicieuse d'investissements en pistes rurales, en aménagement de marchés et en services urbains...
 - 7 . Il existe, en particulier dans tous les pays francophones d'Afrique, des atlas de qualité (notamment les atlas Jeune Afrique).

3.5. Le sociologue

La lecture de l'économie locale est aussi une réflexion sur les processus locaux de décision. Mais pour être effective, la prise en compte de cette dimension sociale doit être une préoccupation de tous les membres de l'équipe d'étude ECOLOC et non le produit de l'intervention d'un seul de ses membres, si compétent soit-il en la matière. L'équipe d'étude comprendra néanmoins un expert spécialiste de la sociologie des organisations et de l'action, qui sera mis en place en même temps que le facilitateur et désigné comme responsable de la prise en compte de la dimension sociale et politique dans l'étude ECOLOC. Plus que tout autre, il est souhaitable que cet expert connaisse parfaitement le milieu local et ses acteurs économiques, sociaux et politiques. Son intervention est estimée à 2.5 mois. Elle se déroulera en trois temps :

- ✓ 1 mois d'interventions ponctuelles entre le mois 1 et le mois 4 : analyse du document de cadrage, conseil au chef de projet et aux consultants thématiques pour la collecte de données sociales et politiques, participation aux réunions de l'équipe et aux réunions du Comité ECOLOC, etc.
- ✓ 1 mois entre le mois 4 et le mois 6 pour une analyse du «capital social» et du fonctionnement des institutions locales (origine et «fonctionnement» des conflits, identification des enjeux sociaux et analyse de leur représentation dans les instances municipales, etc.) ; rédaction de la partie socio-politique du rapport final ; cette intervention devant également permettre de préparer la phase de restitution.
- ✓ En outre, le consultant consacrera 15 jours pour l'identification des opportunités et risques de conflits et de convergences en vue de bâtir des coalitions locales ; et de ce fait, préparation de la phase de restitution. Ce travail conclura l'analyse du «capital social» prévue entre les mois 4 et 5.

Dans un premier temps, correspondant au délai accordé à l'équipe d'étude pour produire une version provisoire des résultats de l'étude de l'économie locale, le sociologue interviendra *comme conseil* du facilitateur et plus généralement de tous les experts ou spécialistes de l'équipe d'étude. Pour remplir ce rôle, le sociologue :

- Prendra connaissance du document de cadrage de l'étude et des termes de référence de tous les autres consultants ; définira avec chacun d'entre eux les modalités de collecte des données sociales (identification préliminaire des acteurs clés, leaders, etc. ; conseils sur les modalités d'interviews...).
- Participera, aux côtés du facilitateur, aux réunions entre membres de l'équipe d'étude et avec des responsables locaux, organisées par le facilitateur, et fera part du point de vue du sociologue sur la progression des études. Il incitera les autres membres de l'équipe à (mieux) faire état des aspects sociaux des problèmes (ou thèmes) dont ils sont spécialement chargés, provoquera et recueillera les remarques des divers participants ayant trait à la dimension sociale du développement local.
- Appuiera le facilitateur pour le lancement du Comité ECOLOC (*confer* point 2.3)
- Procédera parallèlement, en temps que de besoin, à l'identification et à la prise en compte des acteurs en compagnie de l'un ou l'autre des membres de l'équipe, voire à plusieurs ; il effectuera des visites des lieux de nature à compléter, approfondir, corriger ou nuancer la problématique proposée par le document de cadrage et les travaux sectoriels. L'analyse des acteurs dans l'économie locale doit permettre de comprendre dans quelle mesure les acteurs locaux publics et privés sont réellement impliqués dans leur économie. Qui décide ? Comment sont programmés les grands investissements ? Quels sont les rapports entre les pouvoirs locaux et les opérateurs privés ? De quelles marges de manœuvre disposent les décideurs locaux ?

Dans un second temps, correspondant au délai prévu entre la remise du rapport provisoire de l'étude de l'économie locale et la remise du rapport ECOLOC définitif, le sociologue :

- ❑ Procédera à une lecture critique du rapport provisoire de l'étude, y relèvera tous les passages faisant explicitement état ou justifiant une prise en compte de la dimension socio-politique ; les rassemblera et les commentera dans une "note sur la dimension socio-politique du développement économique local". Cette note sera remise au facilitateur au plus tard quinze jours après la mise à sa disposition dudit rapport provisoire.
- ❑ Dégagera, de cette lecture, de ses propres observations de terrain et analyses documentaires, des comptes rendus des discussions du Comité ECOLOC et de la réunion de restitution intermédiaire, une proposition de diagnostic complétant (ou corrigeant) le diagnostic porté par le rapport provisoire sur les aspects socio-politiques. Cette proposition sera distribuée aux membres de l'équipe d'étude au plus tard quinze jours ou trois semaines (suivant l'importance de l'économie locale) après la note précédente et fera l'objet d'un débat interne à l'équipe d'étude en vue d'être intégrée au rapport final et présentée en même temps que celui-ci aux responsables locaux et aux bailleurs de fonds invités, à la présentation du rapport final.

Enfin, dans un troisième temps, le sociologue définira des orientations opérationnelles pour le passage à la phase II du processus ECOLOC (confer chapitre IV du document de synthèse) sur la base de l'analyse des succès et des échecs liés à l'existence ou à l'absence de dialogue entre les acteurs de l'économie locale ainsi que sur la base des enjeux de la relance de l'économie locale identifiés par l'étude ECOLOC.

3.6. Les consultants thématiques : exemple de l'étude de Saint-Louis du Sénégal

Nous présentons dans les lignes qui suivent les termes de référence «thématiques » de l'étude réalisée à Saint-Louis du Sénégal. Ces termes de référence sont présentés par thème plutôt que par consultant, étant entendu que, en fonction des circonstances, un thème peut être pris en charge par le chef de projet et/ou par le sociologue, le statisticien, etc. Il est, d'autre part, possible de répartir différemment les «sous-thèmes » (par exemple, la dimension « aménagement du territoire » peut être «sortie» du thème « peuplement, aménagement du territoire » pour être par exemple confié au géographe en complément de ses termes de référence présentés au point 3.4).

Chaque thème doit être traité sous ses aspects quantitatifs avec le responsable des comptes économiques locaux, ses aspects géographiques en relation avec le responsable de l'analyse spatiale et ses aspects socio-politiques avec le sociologue (voir supra). Les interventions sur ces thèmes sont concentrées entre les mois 1 et 5 de l'étude. Le tableau ci-dessous présente une évaluation "type" des besoins en consultation thématique pour une ville de 100 000 à 200 000 habitants et son hinterland :

Peuplement, occupation de l'espace et aménagement du territoire	1.5 mois
Complexe primaire, agriculture, élevage et développement rural	1.5 mois
Entreprises du secteur moderne non agricole	1 mois
Micro, petites et moyennes entreprises non agricoles	2 mois
Dynamiques ville-milieu rural	1.5 mois
Gestion de la ville et des communes urbaines incluses dans la zone d'étude	1.5 mois
Gestion des communautés rurales	1 mois
Évaluation du stock de capital public des communes et des communautés rurales et du capital privé	1.5 mois
Total	11.5 hommes*mois

Les termes de référence présentés ci-après ne le sont qu'à titre indicatif. Il est fortement suggéré à tout «utilisateur» du présent manuel de rédiger des termes de référence adaptés en s'inspirant notamment des orientations générales présentées au chapitre I du présent document.

3.6.1. Peuplement, occupation de l'espace et aménagement du territoire

Peuplement : rappel historique

La région est restée longtemps très peu peuplée, en raison notamment des difficultés de mise en valeur liées aux aléas climatiques, à la nature des sols (salés, lourds) et aux crues. Son peuplement a été marqué par la coexistence de trois ethnies principales associées à trois modes différents de mise en valeur : le système maure basé sur le commerce et l'élevage, le système peul associant l'élevage à la culture pluviale, et le système wolof basé sur la pêche et les cultures de décrue. L'étude devra brièvement rappeler et situer dans l'espace les trois types d'établissements humains traditionnels et les terroirs types correspondants, et en évaluera les conséquences pour le développement ultérieur du delta.

Le département de Dagana comptait en 1990 une population d'environ 300 000 habitants (soit 4% de la population sénégalaise) dont 171 000 en milieu urbain et 131 000 en milieu rural. Saint-Louis, ville de création européenne a longtemps été la première ville du Sénégal et est restée la capitale jusqu'en 1900. En 1990, avec environ 120 000 habitants, elle avait régressé au cinquième rang de la hiérarchie urbaine, derrière Dakar, Thiès, Kaolack et Ziguinchor. De 1960 à 1990, la population de Saint-Louis n'a donc "que" triplé. Son taux de croissance semble avoir régulièrement décliné de 6 % en 1960-1970 à 4 % en 1970-1980, et 2 % en 1980-1990. Des informations récentes indiqueraient une reprise de la croissance démographique de la ville depuis quelques années : la population serait aujourd'hui de l'ordre de 160 000 habitants, soit une croissance annuelle de l'ordre de 5%. L'étude devra vérifier, analyser et expliquer ces tendances au regard notamment de l'évolution des différentes fonctions de la ville (administrative, intellectuelle, commerciales, agricoles etc.). L'étude analysera de même l'évolution démographique de la capitale administrative Dagana et celle de la ville de Richard-Toll, en liaison avec l'installation de la CSS.

Géopolitique régionale, aléas climatiques et dynamiques de peuplement

- ✓ Conséquences sur la région du fleuve de l'accès à l'indépendance de la Mauritanie. Causes et conséquences des migrations entre les deux rives du fleuve. Les événements de 1988 (expulsion des ressortissants des deux pays riverains) et leurs conséquences. On s'attardera notamment sur les conséquences des flux et reflux de commerçants maures sur l'économie régionale, sur le commerce frontalier et sur les transferts.
- ✓ Analyse et interprétation des diverses formes de migration⁸ (à plus ou moins longue portée, permanente, saisonnière ou alternante...). Facteurs explicatifs des migrations, conséquences sur les zones de départ et les zones d'accueil. Les transformations récentes des stratégies des migrants et des flux migratoires révélées par l'enquête ESMU peuvent-elles être considérées comme conjoncturelles ? Sont-elles au contraire de nature plus structurelle ?
- ✓ Analyse du facteur climatique et environnemental sur l'évolution du peuplement.

Occupation de l'espace et aménagement du territoire

- ✓ Évolution du rôle assigné à la région du fleuve et au delta dans la nation et par rapport aux pays riverains. Quels ont été les rôles respectifs des diverses institutions intergouvernementales (MAS, OMVS), de l'administration centrale et des autorités déconcentrées de l'État (gouvernance, préfecture, sous-préfectures), des entreprises publiques (SAED,...), des municipalités et des communautés rurales ?

8. On fera notamment référence aux enquêtes main-d'œuvre et migration de 1979, RGPH de 1988, diverses enquêtes démographiques postérieures au RGPH (notamment celles du Ministère de l'Intérieur pour la préparation des élections municipales et régionales), enquête sur les migrations et l'urbanisation (ESMU) réalisée en 1992-1993. Une partie de ces éléments sera fournie par la DPS Dakar dans le cadre de la présente étude (voir termes de référence "Macro-économie et statistiques").

- ✓ L'organisation actuelle de l'espace du delta : réseaux d'infrastructure, équipements structurants et desserte du territoire pour les divers types de services. Zones d'influence des villes et bourgs ruraux et des places de marché. Situation foncière, gestion des ressources et questions environnementales. Identification des principaux problèmes et goulots d'étranglement : insuffisance des infrastructures et problèmes de désenclavement, compétition entre les modes de faire valoir et évolution des divers types de terroirs, etc.

Peuplement et organisation de l'espace du delta : perspectives à long terme et implications

- ✓ Présentation et analyse comparative des principales sources de projections démographiques et des hypothèses faites en matière de migrations et d'urbanisation dans la région du fleuve et dans le delta. Présentation et commentaire de différentes images à long terme du peuplement.
- ✓ Présentation des principaux éléments des divers documents à caractère prospectif traitant de l'aménagement du territoire et de leurs conclusions concernant la région du fleuve et du delta⁹.
- ✓ Quelles visions à long terme se dégagent de ces divers documents ? Quelles tendances lourdes sont privilégiées, quelles ruptures ou transformations structurelles sont envisagées dans l'évolution du peuplement, de l'occupation de l'espace et de la société ? Quels sont les points forts et les points faibles de ces visions ? Contribuent-elles à inspirer l'action des opérateurs (gouvernement, autorités locales, société civile, partenaires extérieurs) ? Sinon, pourquoi ? Quelles anomalies, incompatibilités ou zones d'ombre révèlent ces visions ?

3.6.2. Complexe primaire, agriculture, élevage et développement rural

Problématique

Si l'activité de production primaire proprement dite se situe pour l'essentiel en milieu rural, une partie - croissante avec l'intensification- des effets indirects et induits de cette activité se localise en milieu urbain, dans les villes et les bourgs ruraux du delta, ainsi que dans d'autres villes du pays, de la région et du reste du monde. La « privatisation » d'un nombre croissant de fonctions confiées jusqu'alors à l'État ou à des entreprises publiques comme la SAED induit un recours accru aux villes et bourgs ruraux et à leurs opérateurs économiques. Et l'intensification agricole et la croissance des revenus des agriculteurs entraînent une intensification des échanges de biens et services entre le milieu rural et les villes.

Cette problématique est au cœur de cette partie de l'étude qui a pour objet de procéder à une relecture des politiques de développement agricoles et rurales passées et de l'évolution réelle du complexe primaire du delta (et celle de l'économie rurale) sur la période des trois dernières dans une optique démo-économique (rappelée en annexe) et d'en dégager des éléments de problématique pour le futur à moyen et long termes.

L'objet de la présente étude est de procéder à une relecture des politiques de développement agricole et rural passées et de l'évolution réelle du complexe primaire du delta (et celle de l'économie rurale) sur la période des trois dernières décennies dans l'optique démo-économique rappelée ci-dessus, et d'en dégager des éléments de problématique pour le futur à moyen et long termes.

Cette relecture de l'évolution du complexe primaire est importante pour la réflexion sur le rôle des villes dans la relance de l'économie locale. En effet, si l'activité de production primaire proprement dite se situe pour l'essentiel en milieu rural, une partie — croissante avec l'intensification — des effets indirects et induits de cette activité se localise en milieu urbain, dans les villes et les bourgs ruraux du delta, ainsi que dans d'autres villes du pays, de la région et du reste du monde. La "privatisation " d'un nombre croissant

9 . Notamment le Plan national d'aménagement du territoire de 1989, l'étude prospective Sénégal 2015 de 1989 et sa remise à jour dans le cadre du programme NLTPS, le schéma régional de développement de la région du fleuve, le Plan National d'Action Environnemental (PNAE) et l'étude du profil de l'environnement de la vallée du fleuve (1990), etc.

de fonctions confiées jusqu'alors à l'État ou à des entreprises publiques comme la SAED, signifie un recours accru aux villes et bourgs ruraux et à leurs opérateurs économiques. Et l'intensification agricole et la croissance des revenus des agriculteurs impliquent un recours croissant aux biens et services d'origine urbaine et une intensification des échanges entre le milieu rural et les villes. C'est cette problématique qui est au cœur de la présente étude.

Pour le passé et la situation présente, on devra, entre autres questions, se demander dans quelle mesure les projets et les politiques agricoles mises en œuvre étaient compatibles avec l'état et l'évolution prévisible du complexe primaire de la région du fleuve et du delta, dans quelle mesure l'évolution du complexe primaire a été à la hauteur des investissements et des moyens mobilisés, dans quelle mesure les villes et bourgs ruraux du delta ont été mobilisés pour contribuer à cette transformation du complexe primaire et ont profité des effets indirects et induits du développement agricole, ou ont au contraire été court-circuités, dans quelle mesure les villes et bourgs ruraux, en tant que fournisseurs de biens et services, d'information, d'accès au marché..., ont constitué un frein au développement de l'agriculture.

Pour le futur, on devra entre autres réfléchir à diverses images à long terme du complexe primaire du delta "compatibles" à la fois avec les contraintes et potentialités du delta et avec les images démo-économiques globales du delta esquissées par ailleurs et se demander comment l'évolution sur la longue durée du complexe population * espace * économie * changement social et institutionnel de la région doit se traduire au niveau du complexe primaire. Cette réflexion devra déboucher sur des éléments de problématique pour la prospective du secteur agricole et du développement rural, d'une part, et pour la réflexion sur les implications urbaines de la transformation de l'agriculture et de l'économie rurale d'autre part.

Les éléments de quantification apportés par la présente étude devront être présentés sous une forme directement exploitable pour la construction, par approximations successives, de l'ébauche de matrice de comptabilité sociale du delta, et pour la reformulation des images démo-économiques à long terme du delta.

Selon le recueil de statistiques de la région de Saint-Louis (1993), la production primaire de la région pour la campagne 1990-1991 était évaluée au total à quelque 22 milliards FCFA, dont environ 20 milliards pour l'agriculture, 2 milliards pour l'élevage, et moins de 200 millions pour tout le reste (chasse, pêche, bois et charbon de bois, etc.). La part des cultures irriguées dans la production agricole était de l'ordre de 90 %, et le paddy à lui seul représentait environ les trois-quarts de la valeur de la production agricole totale.

Malgré cette forte prédominance de l'agriculture irriguée et du paddy par rapport aux autres activités primaires, l'étude devra veiller à ne pas se limiter aux seules composantes agricoles, agriculture irriguée, et paddy. Le Plan Directeur Rive Gauche de 1991 montre en effet que l'exploitation rationnelle du milieu et des ressources naturelles implique une meilleure intégration de l'agriculture, irriguée et de décrue avec maintien d'une crue artificielle, des pâturages et de l'élevage, de la pêche continentale et de la sylviculture.

L'image démo-économique à long terme du delta émet par ailleurs l'hypothèse que la valeur ajoutée primaire totale du delta quadruplera entre 1990 et 2020, et que la valeur ajoutée agricole moyenne par agriculteur sera multipliée par un facteur supérieur à trois. Une telle croissance de la production et de la productivité est difficilement concevable sans une assez large diversification des productions, au profit de produits valorisant mieux les ressources naturelles et les investissements que les seules céréales qui ne constituent en fait qu'une matière première alimentaire, dont le prix de marché n'est guère susceptible d'augmenter à l'avenir.

Dans une optique à long terme, l'un des problèmes qui se pose dans la vallée du fleuve est donc d'imaginer quelles formes de diversification compatibles avec les besoins du marché (national, régional et secondairement mondial) sont concevables dans le contexte de ces marchés en pleine évolution, surtout au niveau régional.

Analyse rétrospective

- ✓ *Les grandes étapes de la maîtrise de l'eau et de la mise en valeur du domaine irrigable et du reste de la région du fleuve et du delta :*
 - ❑ Bref rappel du contexte historique du peuplement et des systèmes agricoles traditionnels.
 - ❑ Visions et objectifs poursuivis aux différentes étapes par l'État, les institutions régionales, les organismes de mise en valeur, les grands opérateurs économiques privés et parapublics, le secteur privé, les partenaires extérieurs impliqués dans cette mise en valeur : SDRS, OS, OMVS, SAED, CSS, etc.
 - ❑ Rythmes objectifs que l'on se fixait pour la valorisation des avantages apportés par les grands ouvrages de régularisation et de drainage, les périmètres irrigués, les autres aménagements structurants, et les équipements d'accompagnement.
 - ❑ Résultats effectifs, explications des difficultés rencontrées et solutions préconisées pour y porter remède ; controverses auxquelles les phases successives de la mise en valeur du bassin du Sénégal ont donné lieu.

- ✓ *Les évolutions récentes : PASA, dévaluation du franc CFA et crise de la filière riz :*
 - ❑ La période 1984-1994 : la nouvelle politique agricole, le désengagement de l'État, la réforme de la SAED, le développement des organisations paysannes et des GIE et l'expansion de l'irrigation "privée"¹⁰.
 - ❑ 1994-96 : la dévaluation du FCFA, les problèmes de la filière riz et les perspectives de diversification, la crise de l'endettement et l'abandon partiel des périmètres irrigués privés, la chute de la production agricole et ses conséquences¹¹.
 - ❑ La crise des deux dernières années et ses conséquences relèvent-elles d'une remise en ordre nécessaire, annonçant un nouveau départ sur une base assainie ? Cette crise laisse-t-elle au contraire entrevoir une nouvelle phase de stagnation ou de déclin de la mise en valeur du fleuve ? Les surfaces irrigables aménagées à la hâte par le secteur privé et non mises en culture peuvent-elles être réhabilitées à des coûts acceptables ?

- ✓ *Le bilan démo-économique de trois décennies de mise en valeur hydro-agricole dans le delta :*
 - ❑ Dans quelles mesures les stratégies d'aménagement étaient-elles compatibles avec le contexte démo-économique et avec le marché intérieur et régional ?
 - ❑ Quels enseignements peut-on tirer de l'analyse des évolutions socio-économiques sur les zones aménagées les plus anciennes ?
 - ❑ Dans quelles mesures les villes et l'économie urbaine ont-elles été prises en compte et impliquées dans la mise en œuvre des stratégies agricoles, quelles ont été les retombées directes et indirectes de ces stratégies agricoles sur l'économie urbaine ?
 - ❑ Que peut-on retirer de la comparaison entre les expériences de mise en valeur de la vallée de la rive gauche et de la rive droite ?

10 . On procédera notamment à une relecture des documents du PASA, du Plan Directeur de développement intégré de la vallée du fleuve Sénégal (PDRG), des rapports publiés par la Cellule Après-Barrage, des troisième et quatrième lettres de mission de la SAED (1987-1994), et des rapports récents des instituts de recherche (ISRA, ORSTOM) et des bailleurs de fonds relatifs au développement agricole dans la vallée du fleuve.

11 . On procédera à une relecture des documents récents concernant l'évolution de l'agriculture du delta et de la filière riz, et notamment la cinquième lettre de mission de la SAED (1995-1997), l'étude des marges de progrès de la riziculture dans la vallée du fleuve (SAED, 1996), l'étude sur la libéralisation de la filière riz (CFD, 1996), les rapports de l'ISRA sur les perspectives de la diversification agricole et les rapports des bailleurs de fonds.

- ✓ *Le bilan de l'intégration de la mise en valeur hydro-agricole dans le contexte global du développement rural du delta*

Réflexion prospective

- ✓ *Le rappel des réflexions prospectives sur le delta : les principales caractéristiques des projections et visions disponibles*
- ✓ *L'exploration d'une image à long terme.*

On procédera à une relecture du PDRG dans une optique démo-économique et multidisciplinaire, tenant davantage compte des implications réciproques entre la transformation de l'agriculture et celle du peuplement, du marché et de l'économie régionale, et entre le développement rural et le développement urbain. Les perspectives de diversification de la production primaire du delta et d'évolution des divers types d'exploitations, compatibles avec les contraintes et potentialités locales et avec la nécessaire croissance de la production marchande, de la productivité et des revenus, feront l'objet d'entretiens approfondis avec les institutions compétentes (SAED, ISRA, etc.).¹²

Quantification et contribution à la construction de la matrice de comptabilité sociale du delta

L'étude devra apporter des éléments de quantification du complexe primaire sous une forme directement exploitable pour la construction, par approximations successives, de l'ébauche de matrice de comptabilité sociale du delta, et pour la reformulation des images démo-économiques à long terme du delta.

Les analyses économiques approfondies de la filière riz et de l'activité culture irriguée déjà effectuées par la DPS et la Cellule Après-Barrages (voir le TES rive gauche, 1992) puis par la SAED et le CIRAD (travaux de J.F. Bélières, E. Delcombel, M. Benoit-Cattin) fourniront une grande partie de la matière première nécessaire à la reconstruction des comptes simplifiés du complexe primaire pour une année de base à convenir avec le consultant en charge de la synthèse macro-économique (en principe 1995). Les comptes des filières d'activités primaires autres que l'agriculture irriguée, qui ne sont sans doute pas inclus dans les études existantes de la SAED, seront reconstitués grossièrement avec l'aide de la DPS.

3.6.3. Entreprises du secteur moderne non agricole

Tableau général

- ✓ L'identification des entreprises privées du secteur moderne opérant dans le delta :
 - ❑ par branche d'activité du secteur secondaire et tertiaire, y compris les services financiers,
 - ❑ mise en perspective historique, analyse de la croissance ou du déclin des différentes branches d'activités,
 - ❑ importance relative du département dans le secteur manufacturier et des services sénégalais. Potentialités et contraintes, compétitivité et marchés.
- ✓ Les entreprises dans l'économie locale :

12. L'image démo-économique à long terme du delta émet par ailleurs l'hypothèse que la valeur ajoutée primaire totale du delta quadruplera entre 1990 et 2020, et que la valeur ajoutée agricole moyenne par agriculteur sera multipliée par un facteur supérieur à trois. Une telle croissance de la production et de la productivité est difficilement concevable sans une assez large diversification des productions, au profit de produits valorisant mieux les ressources naturelles et les investissements que les seules céréales qui ne constituent en fait qu'une matière première alimentaire, dont le prix de marché n'est guère susceptible d'augmenter à l'avenir. Dans une optique à long terme, l'un des problèmes qui se pose dans la vallée du fleuve est donc d'imaginer quelles formes de diversification compatibles avec les besoins du marché (national, régional et secondairement mondial) sont concevables, dans le contexte de ces marchés en pleine évolution, surtout au niveau régional.

- ❑ contribution des entreprises du département à l'emploi, à la production et au produit local brut et niveau d'intégration à l'économie locale,
 - ❑ origine des intrants, destination des produits, place du marché local et du marché régional dans les débouchés de ces entreprises,
 - ❑ relations de sous-traitance au sein de la région,
 - ❑ dépendance des entreprises à l'égard de centres de décision extérieurs à la région.
- ✓ Les entrepreneurs dans la vie locale : poids politique et social des principaux entrepreneurs dans la vie locale

Analyse approfondie d'un échantillon d'entreprises

Identifier un petit nombre d'entreprises représentatives du secteur des industries manufacturières et des services. Pour chacune d'elles, rassembler les données économiques et financières de la centrale des bilans, permettant une analyse plus approfondie de la contribution de l'entreprise à l'économie locale. Organiser une série d'entretiens directifs avec les dirigeants afin d'identifier les problèmes, les attentes des entreprises à l'égard des autorités locales et des services publics, les perspectives de développement à moyen et long termes.

Les entreprises nationales et l'économie locale du département de Dagana

Comment les chefs d'entreprise sénégalais perçoivent-ils le département de Dagana, ses atouts, ses contraintes, ses perspectives ? Existe-t-il des projets de relance du secteur manufacturier et des services du département ? Qui en prendrait l'initiative ? Quels obstacles préalables devraient être levés ?

3.6.4. Les micro, petites et moyennes entreprises non agricoles

Contexte

Sur la base d'un bref rappel du contexte démo-économique local, de la problématique de l'étude de cas de Dagana, et de la place du secteur privé non agricole dans l'économie urbaine et l'économie rurale du département de Dagana (en liaison avec le chef de projet) : définition du secteur des MiPME et problèmes de frontière avec le secteur des entreprises intermédiaires et le secteur informel.

Inventaire du secteur

Recensement des micro, petites et moyennes entreprises (MiPME) par lieu d'exercice (rural, urbain...) par branche, par nombre d'emplois (granulométrie), par durée de vie... Présentation et synthèse des principales sources d'information. Évolution dans le temps de la démographie (natalité, mortalité), de l'activité et de la rentabilité du secteur des MiPME dans le département de Dagana, et facteurs explicatifs. Impact de la dévaluation du FCFA.

Monographie résumée des branches d'activité les plus importantes en termes d'emploi, d'origine des intrants, d'intégration à l'économie locale (relations de sous-traitance, insertion dans les filières), et de satisfaction des besoins de l'économie locale et éventuellement régionale : matériaux de construction et BTP, agro-alimentaire, transport et commerce, services domestiques, matériel de transport, petite mécanique...

Place des MiPME dans l'économie locale

Contribution des PME et micro-entreprises à l'économie locale : production et valeur ajoutée, satisfaction de la demande locale et "exportations", emploi et revenu, accumulation de capital... Les données agrégées du secteur MiPME seront mises à la disposition de l'économiste de l'étude de cas, qui les intégrera dans la MCS de l'économie locale (en liaison avec le consultant chargé des entreprises du secteur moderne et intermédiaire).

Identification des entrepreneurs du secteur des MiPME

Qui sont les entrepreneurs du secteur MiPME et d'où viennent-ils ? Quel est leur profil démographique, culturel, social (ethnique ?) et socio-économique ? Rôle des femmes et questions de genre. Réalisation, par interview, de quelques portraits et itinéraires-types d'entrepreneurs. Y a-t-il des "dynasties" ou des réseaux d'entrepreneurs ? Existe-t-il des "pépinières" où se recrutent les futurs entrepreneurs du secteur MiPME ? Quel rôle jouent les "confréries", les associations d'originaires, les émigrés et les communautés étrangères dans la promotion, le financement, la gestion des MiPME ? La place des entrepreneurs du secteur MiPME dans la vie locale : poids politique et social des principaux entrepreneurs dans la vie locale.

Les problèmes des MiPME

Taille et solvabilité des marchés accessibles, compétitivité et concurrence des biens et services fournis par le secteur moderne, par les entreprises publiques (SAED ?), par le secteur informel, concurrence des biens et services "importés" du reste du pays, de la région, du monde. Accès aux intrants et aux technologies adaptées. Accès au financement (système bancaire, caisses d'épargne, crédit mutuel et tontines, micro-finance, autofinancement...) et solvabilité des emprunteurs. Disponibilité, coût et qualification de la main-d'œuvre. Rôle de l'environnement macro-économique, financier et fiscal, du droit des affaires, du droit du travail, des institutions du secteur.

Les dispositifs d'appui aux PME et aux micro-entreprises

Les diverses formes d'appui aux MiPME : a) assistance technique et commerciale : études de marché, études de factibilité, formation, expertise technique et comptable, conseil en création d'entreprises et insertion des jeunes diplômés, des déflatés de la fonction publique et des migrants, assistance à la participation aux appels d'offres et à l'accès aux marchés, assistance à la gestion, accès aux intrants ; b) assistance financière : accès aux diverses sources de financement et prises de participation au capital, couverture des risques ; c) assistance institutionnelle : appui aux organisations professionnelles, lobbying et promotion du secteur... Bilan des programmes et des projets d'appui au secteur des MiPME, problèmes et perspectives.

Le secteur public et les MiPME

Les effets induits (favorables et défavorables) de l'action des institutions du secteur public (administration territoriale, communes, communautés urbaines, entreprises parapubliques), des ONG et des "Projets" financés avec le concours des agences d'aide sur le secteur des MiPME. La dépense publique contribue-t-elle de manière significative à fournir du travail aux MiPME ? Les entreprises publiques s'appuient-elles sur le secteur des MiPME ou privilégient-elles la régie et le secteur moderne ? Étude de cas de la SAED. L'offre de biens et services publics (zones d'activité, infrastructures et équipements de transport et commercialisation, moyens de communication, énergie...). Cette offre est-elle insuffisante ? Quel a été l'impact, sur le secteur des MiPME, des nouvelles politiques macro-économiques, monétaires, budgétaires, fiscales et des politiques d'ajustement sectoriel ? Quel a été l'impact de la réforme du secteur public et des entreprises publiques ? Quel a été l'impact de la dévaluation du FCFA ? Quel a été l'impact de la décentralisation communale et régionale et que faut-il en attendre à moyen terme ?

Cas particulier du secteur BTP et des projets AGETIP (éventuellement en liaison avec un consultant spécialisé dans ce secteur, si celui-ci peut-être mobilisé). Les prélèvements opérés par le secteur public sont-ils un frein à l'activité du secteur des MiPME ?

Les perspectives à moyen terme du secteur des MiPME et les visions d'avenir

Comment les entrepreneurs du secteur des MiPME et les responsables des institutions en rapport direct avec ce secteur (projets d'appui, institutions de crédit, bureaux d'étude...) perçoivent-ils la conjoncture et les perspectives à moyen terme de ce secteur ? Comment réagissent-ils aux images démo-économiques à long terme du département ? Quelles opportunités leur paraissent devoir être saisies, sur les divers marchés (local, national, régional, sous-traitance internationale...) ? Quels obstacles préalables devraient

être levés ? Que pourraient ou devraient faire les institutions régionales et communales en matière de promotion du secteur des MIPME ?

3.6.5. Dynamiques ville-milieu rural

Objectifs et orientations

Cette composante de l'étude de cas du département de Dagana répond à trois objectifs principaux :

- ✓ Montrer que les villes et le milieu rural sont très largement interdépendants, et que l'attitude consistant à opposer ces deux milieux ou à les traiter isolément est artificielle et contre-productive. On procédera dans cet esprit à une relecture des politiques et des projets de développement rural et de développement urbain et on appréciera si et dans quelle mesure les articulations nécessaires entre ces deux milieux ont bien été prises en compte, et, dans le cas contraire, quelles en ont été les conséquences.
- ✓ Décrire et si possible quantifier les principaux flux d'échanges entre ces deux milieux et apprécier si, compte tenu du contexte démo-économique local et national, ces échanges sont ou non suffisamment développés. Le cas échéant, analyser les causes des anomalies constatées.¹³
- ✓ Réfléchir aux implications en termes de restructuration des échanges villes - milieu rural de diverses images démo-économiques à long terme du delta et de l'évolution du complexe primaire. A quelle croissance de ces flux doit-on s'attendre au cours des trois prochaines décennies ?

Utilisation du cadre de référence démo-économique

Analyse des diverses composantes des échanges entre les deux milieux : circulation des personnes (cas notamment des migrations alternantes des employés des complexes agro-alimentaires et des migrations entre la ville, le bourg rural et le terroir au sein de la famille élargie) ; circulation des biens et des services, et notamment ceux relatifs au complexe primaire ; et flux financiers entre ces deux milieux.

La "mécanique" des échanges ville-milieu rural décrite dans l'esquisse de matrice de comptabilité sociale du delta présentée par ailleurs, sera confrontée à la réalité des faits. On s'efforcera en particulier de rapprocher l'évolution structurelle, sur la longue durée, des échanges villes milieu rural de celle du complexe population * espace * économie * changement social et institutionnel national et local.

Quantification et représentation graphique des échanges de biens et services

Faute d'informations disponibles et fiables et compte tenu des délais impartis, la mesure, même approximative, des principaux flux de biens et services et des flux financiers entre les villes et le milieu rural du delta restera hors de portée de la présente étude. On devra donc se contenter d'évaluer les ordres de grandeur et d'établir une hiérarchie entre les divers types de flux, et les décrire sous forme d'une série de schémas (zones d'influence des diverses places de marché, origine et destination des marchandises...).

Par recoupement entre diverses sources, il devrait être aussi possible d'apprécier si les villes du delta ont une balance de leur commerce "extérieur" avec le reste de la région, le reste du pays et le reste du monde globalement déficitaire ou excédentaire, et d'évaluer l'ordre de grandeur de ces soldes.

Quantification et représentation des flux financiers

Concernant les flux financiers entre le milieu rural et les villes, on s'efforcera d'apprécier, à l'aide des enquêtes existantes telles que l'enquête sur les priorités et l'enquête ESMI et de quelques interviews bien ciblées, l'importance relative des transferts entre ménages du delta et le solde de ces transferts entre le milieu rural et le milieu urbain. En complément des sources de données existantes (ministère des

13. Les flux financiers seront étudiés par ailleurs (*confer* termes de référence du statisticien-économiste).

Finances, Intérieur, Gouvernance...), une petite enquête auprès des bureaux de poste, des agences bancaires et établissements de dépôt et de crédit du département et des institutions spécialisées dans la "microfinance" devrait permettre d'estimer l'ordre de grandeur des mouvements de fonds publics et privés, leur origine et leur destination. Où s'investissent les profits (éventuels) de la filière riz, et des autres activités de l'hinterland ?

La balance des flux financiers entre Saint-Louis, les autres villes, le delta, la région, le reste du pays et le reste du monde est-elle généralement excédentaire ou déficitaire ? Quelle est l'importance des transferts reçus de l'étranger ou du reste du pays, et à quoi les revenus de ces transferts sont-ils principalement consacrés ? Quelles sont les tendances récentes ?

Quel est le sens de ce solde ? Comment évolue-t-il avec la conjoncture ? A quels usages sont destinés les transferts du milieu rural vers les villes (voir notamment les investissements fonciers et immobiliers, plus ou moins spéculatifs), et les transferts du milieu urbain vers le milieu rural ?

Approfondissement de la mesure des flux sur quelques cas particuliers

L'analyse quantitative des flux d'échanges ville-milieu rural devrait pouvoir être approfondie sur la filière alimentation urbaine, pour lesquels l'information est accessible ou peut être aisément obtenue. On appréciera dans quelle mesure le marché de consommation alimentaire de la population urbaine du delta bénéficie aux producteurs de la région. On identifiera les goulots d'étranglement à une meilleure exploitation du marché : taille insuffisante du marché urbain, insuffisante solvabilité de la demande des ménages urbains, inadaptation ou insuffisance ou non-compétitivité de l'offre agricole et alimentaire locale, mauvais fonctionnement du marché et inorganisation de la filière agro-alimentaire, situation de monopoles ou de monopsones, insuffisance des infrastructures et des équipements publics.

La question plus générale du mode d'approvisionnement des ruraux en biens de consommation et services pourra être illustrée sur quelques cas particuliers de clientèles aisément identifiables. Ce pourra être le cas des cadres et employés de la CSS et de l'Université.

L'étude analysera également le niveau d'implication des opérateurs économiques des villes du delta dans le développement et la gestion des grandes entreprises du secteur agricole, et plus particulièrement de la SAED et de la CSS. On se posera notamment les questions suivantes, en apportant dans toute la mesure du possible des informations chiffrées :

- ✓ Quelle est la place des entrepreneurs locaux dans les travaux réalisés sous la maîtrise d'œuvre de ces entreprises ?
- ✓ Existe-t-il des circuits "privés" d'approvisionnement gérés par ces entreprises, quels sont leurs volumes et leur source d'approvisionnement ?
- ✓ Où se trouvent les interlocuteurs de ces grandes entreprises dans le domaine bancaire, de l'assurance, de l'approvisionnement en énergie, etc. ?

Diagnostic sur la situation des liaisons entre villes et milieu rural

Concernant le versant agricole et rural de la dynamique ville-milieu rural, on se demandera si le mode de mise en valeur agricole du delta, l'organisation des systèmes de production et des institutions agricoles qui ont prévalu dans le passé étaient propices au développement des échanges avec les villes de la région. L'étude du complexe primaire menée par ailleurs devrait montrer que la majorité de la production agricole du delta est encore destinée à l'autoconsommation rurale et reste donc hors des circuits commerciaux locaux. Les revenus monétaires nets des prélèvements tirés de l'activité agricole sont, pour la majeure partie des exploitations, encore très faibles sinon nuls. Par ailleurs, les grandes entreprises agro-alimentaires privées (comme la CSS) et publiques (comme la SAED, jusqu'au début de la décennie 1990) tendent à se comporter comme des enclaves relativement autonomes par rapport au tissu économique local, et à s'approvisionner à l'extérieur de la région, ce qui ne facilite pas le développement des échanges au sein de la région.

Concernant le volet urbain de la dynamique villes - milieu rural, on évaluera la capacité des institutions et des opérateurs économiques des villes du delta à accompagner et à favoriser les changements en cours dans l'organisation agricole de la vallée, à la suite notamment du désengagement de la SAED et du développement de l'irrigation privée.

On cherchera à identifier les acteurs et les institutions urbaines qui sont impliqués dans les échanges avec l'hinterland et qui ont le plus intérêt à la remise en cause des monopoles et des comportements conservateurs, et à la transformation accélérée des systèmes de production et d'échanges dans la vallée... C'est en effet sur ces acteurs, qui ne sont pas nécessairement ceux qui tiennent aujourd'hui les rênes du pouvoir communal et régional, que reposeront les progrès futurs en matière d'intégration ville-milieu rural, et de déblocage des freins aux échanges.

Implications pour le futur

La réflexion sur les perspectives de croissance et de restructuration des échanges villes - milieu rural dans le delta s'appuiera principalement sur les images démo-économiques à long terme du delta et de la transformation des principaux complexes d'activité de l'économie locale, en particulier le complexe primaire. On tentera de répondre aux questions suivantes :

- ✓ A quelle croissance des flux doit-on s'attendre au cours des trois prochaines décennies ? Comment ces échanges devraient-ils se restructurer ? Quelles nouvelles opportunités la croissance urbaine future devraient offrir à l'agriculture et à l'économie rurale du delta ? Quelles conséquences pour les politiques agricoles, pour l'évolution des institutions rurales ?
- ✓ Réciproquement, comment devrait se transformer l'armature des villes et des bourgs ruraux du delta ? Quels pourraient être les rôles futurs de Saint-Louis (qui, jusqu'à présent, est restée relativement peu concernée par les transformations de la vallée), de Richard-Toll (quel futur autre que celui de base de la CSS), de Dagana, de Ross Béthio ? Quelles politiques urbaines, quelles infrastructures et équipements publics, quelles institutions promouvoir pour accroître la capacité des villes du delta à accompagner la transformation de l'agriculture et du complexe primaire et à tirer parti de cette transformation ?
- ✓ Au niveau de la région et du delta, on se demandera quelles leçons devraient être retenues de cette réflexion prospective sur les dynamiques ville-milieu rural en termes d'aménagement et d'équipement du territoire, de structuration de l'espace, de gestion de la décentralisation et de coordination entre les actions des diverses communes et communautés rurales (cf. le problème particulier de la gestion des espaces périurbains, qui sont souvent à cheval entre plusieurs entités décentralisées).

3.6.6. Gestion de la ville et des communes urbaines incluses dans la zone d'étude

Objectifs et orientation

L'objet de cette composante de l'étude est de procéder à une relecture du développement des villes du delta au cours des trois dernières décennies et plus particulièrement du rôle du secteur public (administration centrale, services déconcentrés de l'État, municipalités) dans le développement des villes et la promotion de l'économie locale. Cette relecture, centrée sur la "sphère publique", s'effectuera en tenant compte de l'évolution du contexte démo-économique régional, qui devrait se traduire par une restructuration de l'économie urbaine et une transformation du rôle des villes en tant que pôles de développement régional. La relecture du passé sera complétée par une réflexion prospective sur l'évolution des villes du delta et sur les leçons à en tirer pour les autorités locales et les administrations de tutelle.

Cette composante de l'étude est focalisée sur les trois communes urbaines de Saint-Louis, Richard-Toll et Dagana.

Le complexe "équiper, construire et entretenir la ville et la zone d'influence"

Les principales questions qui devront être abordées concernent :

- ✓ D'une part, les infrastructures et les équipements publics : planification, programmation, modalités d'exécution et de gestion. Degré d'implication des opérateurs locaux dans la réalisation des infrastructures et grands équipements publics régionaux (tels que les ouvrages hydrauliques de la SAED, la construction de l'Université ou les travaux confiés à l'AGETIP...). Effets induits de ces chantiers sur l'économie locale.
- ✓ D'autre part, la construction privée (habitat, boutiques et ateliers). Les dépenses liées à l'habitation sont, avec environ 15 % de la dépense totale des ménages urbains, le deuxième poste le plus important après l'alimentation. On s'efforcera de repérer les variations du niveau d'activité de la construction privée et d'en analyser les causes : conjoncture macro-économique, effet d'entraînement de l'activité des entreprises publiques et privées et de la dépense publique régionale et locale, afflux ou départ de migrants, accélération ou freinage de la mise en valeur agricole et du développement des périmètres irrigués privés, ouverture de lotissements ou création de nouveaux équipements, spéculation foncière, etc. A Saint-Louis, la construction privée semble avoir repris, surtout dans les quartiers périphériques, plus ou moins spontanés. Cette reprise est-elle réelle ? Qui sont les promoteurs ? A qui les constructions réalisées sont-elles destinées ? La municipalité est-elle partie prenante dans ces opérations ? Les équipements publics précèdent-ils ou suivent-ils les initiatives privées, et dans ce cas, avec quel retard moyen ?
- ✓ Enfin les branches amont et aval du secteur BTP : matériaux de construction, entreprises, institutions financières spécialisées et accès au crédit et au foncier.

Le complexe "administrer la ville et la zone d'influence"

On décrira les modalités de programmation, de financement, de mise en œuvre et de gestion de ces investissements publics. On évaluera les effets d'entraînement des dépenses d'investissement et d'exploitation des investissements publics sur l'économie locale. On procédera si possible à une étude de l'impact des grands projets, comme les barrages, les ouvrages de la SAED, l'Université... sur l'économie locale.

Les municipalités et la gestion municipale

- ✓ Évolution des institutions et du statut des services publics dans la région. Impacts de la décentralisation, de la privatisation. Évolution du partage des missions entre les diverses instances. Modalités de mise en œuvre et perspectives. Perspectives d'évolution des institutions locales (région, agence de développement régional, agence de développement municipal...).
- ✓ Analyse des comptes administratifs des trois communes urbaines au cours des dix derniers exercices. Répartition des ressources et des dépenses par grands postes, modalités de financement, part des dépenses d'investissement et de fonctionnement à caractère économique. Comparaison avec les autres villes sénégalaise d'importance similaire.
- ✓ Organisation des services municipaux. Description des moyens en personnel et des moyens d'exécution. Évaluation des contributions apportées par la CCIADL à la gestion de la municipalité de Saint-Louis.
- ✓ Évaluation des outils de planification et de programmation existants (plans directeurs, POS, plans-programmes et budgets, études et enquêtes urbaines, systèmes d'information...).
- ✓ Identification des principaux problèmes et goulots d'étranglement. La dépense publique locale est-elle en rapport avec l'importance et les besoins de l'économie locale, avec les capacités et les besoins des ménages et des entreprises locales ? La dépense publique locale (fonctionnement, investissement) joue-t-elle un rôle important dans l'économie des villes ? Une croissance significative (par exemple, un doublement en cinq ans) de cette dépense publique locale est-elle concevable ? A quels goulots d'étranglement se heurterait-on dans cette hypothèse (insuffisance de la demande, capacité de management, capacité de mise en œuvre et de gestion...) ?

- ✓ Identification et évaluation des projets dont la réalisation est envisagée dans un futur proche, dans le cadre des plans d'action municipaux, des programmes des bailleurs de fonds extérieurs, etc.
- ✓ Diagnostic sur l'exercice par les municipalités de leurs responsabilités en matière de planification, programmation et gestion du développement local. Essai d'analyse de l'évolution des modalités d'exercice de leurs fonctions par les conseils municipaux et les maires. Comment a évolué la "clientèle" des élus (ménages, opérateurs économiques, groupes de pression, associations, instances politiques...)? Comment ces élus sont-ils considérés par leurs électeurs? L'économie locale constitue-t-elle aujourd'hui, et plus qu'hier, un enjeu important des campagnes pour les élections municipales? Quels sont les programmes des candidats, qu'en pensent leurs électeurs? Du point de vue de la population, des entreprises et des associations, qu'est-ce qu'un bon maire? Sur quels critères les diverses composantes de la société civile considèrent-elles que doivent être jugées les performances de leurs édiles?

3.6.7. Gestion des communautés rurales

Objectifs et orientations

Les présents termes de référence constituent le pendant des termes de référence relatifs à la gestion des communes urbaines du delta (confer 3.6.6). Ils ont pour objectifs principaux de faire le point sur la nature et la problématique du développement rural et la pratique de la gestion publique des six communautés rurales du département de Dagana, et d'analyser l'état de la réflexion locale sur les perspectives de développement.

Rappel de la problématique du développement rural

Synthèse rapide des données physiques, démographiques, économiques, socio-économiques et environnementales relatives à chaque communauté rurale (en liaison avec les autres membres de l'équipe de l'étude). Rappel des événements marquants de l'histoire de l'occupation de l'espace, de la mise en valeur du territoire, et de la restructuration de l'économie locale.

Rappel des principales activités, situation de l'emploi, niveau et répartition de la dépense des ménages, origine des revenus, rôle des transferts. Atouts et contraintes de l'économie locale, tendances récentes.

Désenclavement et intégration à l'économie nationale et régionale. Évolution des relations du monde rural avec les villes de la région. Les différents acteurs ruraux ont-ils une claire perception de l'ampleur du phénomène d'urbanisation dans le delta et de ses enjeux? Quelles sont les attentes des principaux acteurs ruraux vis-à-vis de la ville (services, infrastructure, débouchés...)?

Institutions et gestion des communautés rurales :

- ✓ Évolution des institutions en milieu rural : administration territoriale, services déconcentrés de l'État et des sociétés parapubliques, communautés rurales, GIE et mouvements associatifs, ONG, etc. Impacts de la décentralisation, de la régionalisation et de l'évolution du statut de la SAED. Évolution du partage des missions entre les diverses instances dans le département. Modalités de la concertation entre les communautés rurales et entre ces dernières et les communes urbaines du département. Perspectives d'évolution des institutions rurales.
- ✓ Rappel du mode de désignation et de la représentativité des conseils ruraux, diagnostic global de l'état du dialogue social dans les communautés rurales.
- ✓ Description et évolution dans le temps des missions assumées par les conseils ruraux : réalisation et gestion d'infrastructures et d'équipements socio-économiques, gestion du foncier, soutien à des initiatives de base, organisation du partenariat entre acteurs locaux et avec les partenaires extérieurs.
- ✓ Évaluation de la dépense publique locale des diverses institutions dans le milieu rural : État et services administratifs, communauté rurale, ONG et associations, entreprises parapubliques, entreprises privées.

- ✓ Rapprochement entre la dépense publique locale et l'économie locale. La dépense publique locale est-elle en rapport avec l'importance et les besoins de l'économie locale, avec les capacités et les besoins des ménages et des entreprises locales ? La dépense publique locale (fonctionnement, investissement) joue-t-elle un rôle important dans l'économie rurale ?
- ✓ Place de la communauté rurale dans la mobilisation des ressources locales et la dépense publique en milieu rural. Analyse des recettes et des dépenses des communautés rurales, si possible pour plusieurs exercices, avant et après la dévaluation du FCFA. Origine des ressources (taxes et impôts locaux, concours de l'État, appuis extérieurs...) et destination des dépenses par grands postes. Modalités de financement, part des dépenses d'investissement et de fonctionnement à caractère économique. Si possible, comparaison avec les tendances observées dans d'autres régions du Sénégal.
- ✓ Une croissance significative (par exemple un doublement en cinq ans) de la dépense publique locale est-elle concevable ? A quels goulets d'étranglement se heurterait-on dans cette hypothèse (insuffisance de la demande, capacité de management, capacité de mise en œuvre et de gestion) ?

État du débat local sur les stratégies de développement

On s'efforcera ici de dresser un panorama des perspectives de développement rural, telles qu'elles sont perçues par les divers acteurs, des stratégies envisagées et des préoccupations ou attentes de ces acteurs à l'égard de la communauté rurale, du chef-lieu, de la région, de l'État, des partenaires. En pratiquant par interview, on abordera en particulier les questions suivantes :

- ✓ D'une manière générale, comment les diverses composantes de la société rurale et les conseils ruraux envisagent-ils l'avenir de leur territoire et de la région ? Évolution récente des idées en matière de développement local : quelles opportunités sont identifiées, pour quelles ambitions, et avec quels moyens ? Quelles tendances lourdes sont considérées, quelles ruptures ou transformations structurelles sont considérées comme probables ou sont souhaitées ?
- ✓ Transformation de l'agriculture. Comment est perçue l'évolution des marchés local, national, régional et extérieur ? Que pensent les divers opérateurs des perspectives de développement et d'intensification de l'agriculture irriguée, l'évolution des exploitations, et quelles sont à leur avis les implications économiques et financières, sociales et environnementales de cette évolution ?
- ✓ Diversification économique : quel est l'état du débat ? Le développement de l'agriculture irriguée a fortement influencé l'organisation de l'espace, la gestion foncière et l'évolution des autres secteurs d'activité (agriculture de décrue et agroforesterie, élevage, pêche, commerce, et même artisanat...). Quelle est la place de ces autres secteurs d'activité dans les débats au niveau local ? Quelles sont les ambitions en matière de diversification dans de nouveaux secteurs d'activité comme l'aviculture, les services aux entreprises agricoles ou le tourisme ? Quels sont les acteurs locaux impliqués dans ces projets nouveaux et quels sont leurs partenaires dans la région, à Dakar et dans le reste du pays, ou à l'étranger ?
- ✓ Comment les acteurs ruraux voient-ils l'évolution du rôle des villes du département et du reste du pays et de la région, et l'évolution des relations entre le milieu rural et le système urbain ?
- ✓ L'économie locale constitue-t-elle aujourd'hui, et plus qu'hier, un enjeu important pour les conseils ruraux ? Quelles sont les attentes de la population, des associations et des entreprises à l'égard des services de l'État, de la région, des villes du département, et de la communauté rurale ?
- ✓ Modalités d'élaboration et de discussion des plans et des réflexions prospectives locales, identification des problématiques mises en avant dans ces documents (cf. « Le développement local à Ross Béthio », 1994). Quels sont les points forts et les points faibles de ces visions ?

3.6.8. Évaluation du stock de capital public

- ✓ Actualisation des bases de données existantes (notamment le tableau de bord des communes de 1993) en vue de dresser un inventaire — si possible chiffré — du capital public localisé dans chacune des trois communes urbaines.
- ✓ Distinguer dans cet inventaire les infrastructures et équipements publics de fonction nationale (exemple : l'Université), de fonction régionale (exemple : l'aéroport de Saint-Louis) et les infrastructures et équipements publics de fonction locale (IFL).
- ✓ On rappellera les principales étapes de la mise en place de ces infrastructures et des grands équipements publics. On s'efforcera de décrire les effets de ces infrastructures et équipements sur la transformation de la géographie locale. Cette transformation a-t-elle été prévue et voulue par les autorités nationales, régionales, locales ? A-t-elle été favorisée ou freinée par les interventions de l'administration, des bailleurs de fonds, des opérateurs économiques ?
- ✓ On se demandera si le stock d'IFL dont disposent les villes est en rapport avec la taille et les structures de l'économie locale. Toutes proportions gardées, les villes souffrent-elles ou non d'une insuffisance d'infrastructures et d'équipements publics ? Le dynamisme de l'économie locale et la productivité des opérateurs économiques locaux sont-ils influencés par le stock d'IFL accumulé et la qualité de ces IFL ? La situation a-t-elle tendance à se détériorer ou à s'améliorer ?
- ✓ Évaluation et, si possible, valorisation du patrimoine d'infrastructures et d'équipements publics de fonction locale en milieu rural, que ces investissements aient été consentis par l'État et l'administration territoriale, la région ou les communautés rurales (se rapprocher du consultant en charge du stock de capital public pour ce qui concerne le mode de valorisation).